

Champagne : un volume d'expéditions idem à 2019

■ Au premier semestre 2021, les expéditions de Champagne progressent de 48% par rapport à l'année catastrophique 2020. *Page 8*

Téréos valorise la luzerne pour la nutrition animale



© MICHEL BLOSSIER POUR TEREOS

■ Chaque année, 11 000 hectares de luzerne sont transformés par Téréos sur ses quatre sites industriels en 145 000 tonnes de pellets pour la nutrition animale.

Pages 4 et 5

Les voyants au vert pour le biocarburant au colza

■ Produit à l'usine Saipol du Mériot, dans l'Aube, il est désormais utilisé par des poids lourds ainsi que des locomotives. *Page 6*

Modelage industriel Lesage se transforme

■ La société ardennaise fait des investissements face à l'abandon progressif des moteurs thermiques dans l'industrie automobile. *Page 10*

Portrait

■ Le Marnais Cyril Regard.

Page 24

**7 pages d'annonces légales
et d'appels d'offres.**

Pages 15 à 21

Des moissons en berne mais des cours à la hausse

La saison des moissons touche à sa fin et la profession s'accorde à dire qu'elle aura été très compliquée, aussi bien au niveau de la qualité que de la quantité. Seule source d'optimisme, dans la mesure où tous les pays de la planète ont été touchés, les cours du blé se sont envolés, venant compenser des pertes atteignant pour certains, 25%. La raison? Des moissons tardives et une qualité de grain altérée due à des conditions météorologiques particulièrement compliquées entre fin juin et mi-juillet. « Nous avons beaucoup de biomasse et un nombre d'épis record au km². Mais nous avons eu un problème de remplissage du grain à cause du manque d'ensoleillement », note Maxime Thuillier, responsable collecte chez Cérésia. Toutefois, « aujourd'hui, un peu plus de la moitié des blés ont déjà été vendus ». Et à environ 230 à 250 euros la tonne, contre 180 euros la tonne les autres années, cela permet de limiter les pertes financières sur une récolte au rendement bas et peu qualitatif. Face à des saisons qui n'en sont plus, la profession se tourne vers de nouvelles variétés mais aussi vers la recherche.



Face à la qualité du grain, Cérésia a revu le taux d'humidité des grains livrables dans ses contrats, les passant de 15% à 17,5% « sans frais de séchage ».

Page 3

Une Foire de Châlons encore plus responsable

Après une édition 2020 annulée sur fond de crise sanitaire, c'est une Foire 2021 placée sous le signe de la responsabilité qui s'ouvre vendredi 3 septembre à Châlons-en-Champagne. Son Commissaire général, Bruno Forget, y voit l'occasion d'entrer dans un nouveau cycle de cinq ans, encore plus ambitieux. « Cette Foire est une Foire de transition. Cela n'est pas nécessairement dû au Covid, même si cela a probablement accentué les choses. Cette Foire de transition clôt un cycle de cinq ans et en ouvre un nouveau de cinq ans lui aussi. Les tendances qui vont émerger cette

année vont nourrir notre feuille de route des cinq prochaines éditions, jusqu'en 2026. Cette année, on retrouvera des tendances fortes comme les préoccupations environnementales par exemple. Nous avons pris un virage environnemental en tant qu'organisateur, vis-à-vis des prestataires, de nos exposants et de nos clients. Il s'agit aussi de faire de la Foire la vitrine des nouvelles tendances de consommation, des nouvelles tendances environnementales comme la méthanisation par exemple, les biomatériaux, etc. », souligne-t-il.

Page 13

SEREGEST
Gestion Immobilière

Gestion locative
d'immobilier
d'entreprise

Bureau
Commerce
Logistique
Industrie

Gestionnaire
Conseil
Partenaire

14 Boulevard Lundy
Reims

03 26 830 800

contact@seregest.fr



NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

www.matot-braine.fr



La construction de logements en hausse

Au deuxième trimestre 2021, les logements autorisés sont en hausse (+1,6%) par rapport au premier trimestre. Durant cette période, le nombre de logements autorisés a été très proche (-0,2%) de la moyenne des douze mois précédant le premier confinement (mars 2019 à février 2020). Au cours des trois derniers mois, les logements commencés sont estimés en diminution (-2,7%) par rapport aux trois mois précédents. On estime que pendant cette période, les mises en chantier ont été très proches (-0,2%) de la moyenne des 12 mois précédant la crise sanitaire. Entre juillet 2020 et juin 2021, 433 400 logements ont été autorisés à la construction, soit 21 400 de plus qu'au cours des 12 mois précédents (+5,2%). (INSEE)



Les soldes d'opinion des industriels augmentent

En août 2021, le solde d'opinion des industriels sur leur production passée augmente nettement et dépasse davantage sa moyenne de longue période. De même, le solde sur les perspectives personnelles de production au cours des trois prochains mois, déjà bien supérieur à sa moyenne, s'accroît nettement ce mois-ci. Sa hausse est notamment soutenue par la branche des matériels de transport, où ce solde s'élève fortement pour le deuxième mois consécutif. Néanmoins, les chefs d'entreprise tempèrent leur optimisme quant aux perspectives générales de production dans l'industrie. Le solde en question se contracte pour le deuxième mois consécutif mais reste bien plus élevé qu'en moyenne. (INSEE)

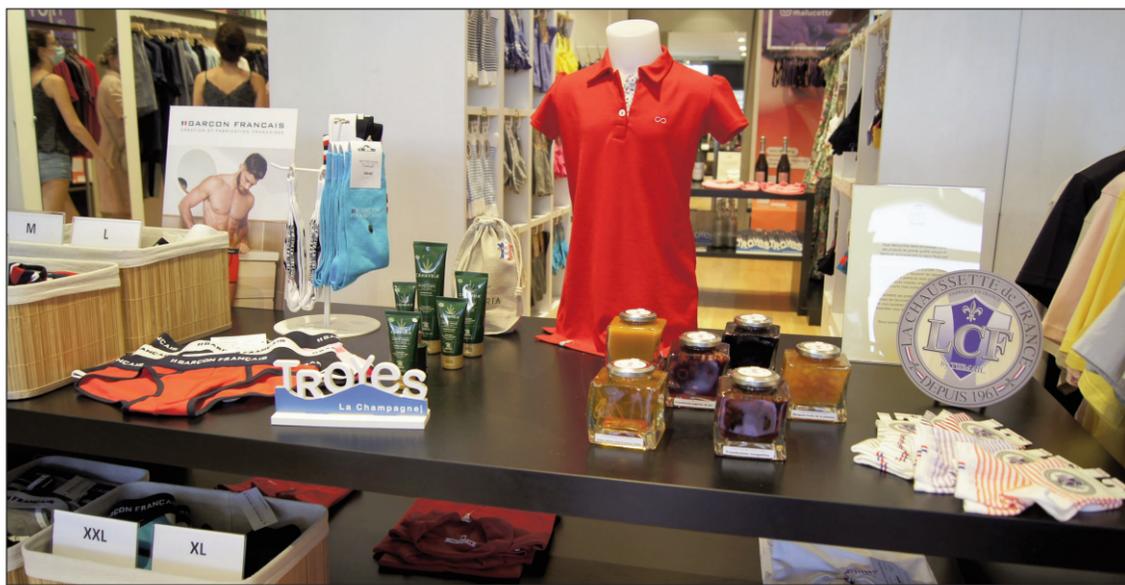


Les entrepreneurs du bâtiment optimistes

En août 2021, les entrepreneurs du bâtiment restent optimistes sur leur activité prévue pour les trois prochains mois : le solde correspondant demeure nettement au-dessus de sa moyenne de longue période. Dans le même temps, le solde d'opinion des entrepreneurs sur leur activité des trois derniers mois diminue un peu, tout en restant bien au-dessus de sa moyenne. En août 2021, le solde d'opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution à venir de leurs effectifs pour les trois prochains mois rebondit et retrouve son niveau de juin, bien au-dessus de sa moyenne de longue période. Si le solde d'opinion sur l'évolution passée des effectifs au cours des trois derniers mois se replie, il reste toutefois bien au-dessus de sa moyenne. (INSEE)

baromètre

Une vitrine de marque pour les produits aubois



Avec plus de 3,6 millions de visiteurs par an, McArthurGlen est une vitrine de choix. Afin d'en faire profiter de jeunes talents aubois, le centre de marques de Pont-Sainte-Marie a lancé le concept store OriginAube. L'occasion de mettre en avant et de faire découvrir, du 10 juillet au 10 septembre, des produits exclusivement conçus et fabriqués dans l'Aube. Une expérience positive pour les dix créateurs, fabricants et artisans rassemblés autour de ce projet parmi lesquels cinq fabricants textile, dont Rue Bégand, La Chaussette de France, Garçon Français, Alter Ego, Ma Lucette. Les artisans des marques Si Sain, Comptoir des Confitures, Champagne Charles Collin, ainsi que les produits cosmétiques Chanvria et Troyes la champagne Tourisme complètent cette liste. « C'est une grande première de lancer cette possibilité aux artisans locaux. Un essai avait été mené en janvier, mais avec seulement trois entreprises », explique Catherine Manoël, créatrice de la

marque Comptoir des Confitures, qui est très reconnaissante de cette initiative permettant à des petits artisans locaux d'être regroupés afin de promouvoir leurs produits. En ce qui la concerne, par exemple, cela représente une vraie bouffée d'oxygène, après les confinements successifs.

DES PRODUCTIONS LOCALES

Car les confitures haut de gamme qu'elle produit sont destinées à une clientèle de particuliers mais également de restaurateurs, et autres hôtels, gîtes et chambres d'hôtes qui, du jour au lendemain, n'ont plus commandé ses produits à cause de la pandémie. « Je remercie d'ailleurs les équipes du Leclerc de saint-Parres-aux-Tertres et de l'Intermarché de Crenay, qui ont promu mes produits », explique au passage Catherine Manoël qui compte désormais également sur la mise en place en octobre de son site internet pour commercialiser ses confitures et gelées artisanales.

En matière de produits alimentaires, les visiteurs du concept store OriginAube peuvent également acheter des produits de la marque Si Sain. Ce sont des pâtisseries raffinées, conçues et fabriquées à Troyes. Leur autre grande qualité réside dans le fait d'allier gourmandise et diététique.

Dans le domaine du textile, outre les enseignes Rue Bégand, La Chaussette de France et Garçon Français, deux autres marques moins connues à l'heure actuelle y sont également présentes. Alter Ego, la marque de Marion Solor, propose des collections pour assortir toute la famille au niveau vestimentaire. Quant aux tanguas de la marque de lingerie menstruelle Ma Lucette, créée par Willo Marchais et son associé Robin François, ils n'en finissent pas séduire les femmes. Celles-ci sont autant sensibles à l'ingéniosité du produit qu'au modèle éthique et écoresponsable de production.

NADINE CHAMPENOIS



NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur
www.matot-braine.fr

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
PARIS - LYON - NANCY - REIMS
BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Des moissons décevantes rattrapées par des cours à la hausse

Agriculture. La saison des moissons touche à sa fin et la profession s'accorde à dire qu'elle aura été très compliquée, aussi bien au niveau de la qualité que de la quantité. Seule source d'optimisme, dans la mesure où tous les pays de la planète ont été touchés, les cours du blé se sont envolés, venant compenser des pertes atteignant pour certains, 25%.



Les agriculteurs viennent récupérer "les déchets" de récolte afin de les valoriser, en méthanisation par exemple.

Fin août, alors que les moissons sont d'ordinaire terminées, le ballet des tracteurs ne faiblit pas dans toute la Champagne Ardenne. La raison ? Des moissons très tardives dues à des conditions météorologiques exceptionnellement mauvaises pour des mois d'été. « À certains endroits, il a plu jusqu'à 150 mm d'eau », indique ainsi Hervé Lapie, président de la FDSEA 51 et de la FRSEA Grand Est. « La moisson a débuté globalement à partir du 25 juillet, et dans le département de la Marne, elle est terminée à 97% », précise-t-il. « Il reste les parcelles inondées du 14 au 21 juillet. » Celles-là même qui ont subi de plein fouet les phénomènes exceptionnels de tempêtes. Et si la moisson a été retardée, ce n'est pas tant ce retard qui est problématique - « on a déjà moissonné jusque début septembre » - mais c'est surtout la quantité et la qualité des grains qui est altérée. « La profession est fortement déçue par rapport au potentiel qu'aurait cette récolte fin juin », explique pour sa part, Maxime Thuillier, responsable collecte chez Cérésia, coopérative agricole issue des fusions de Céréna et Acolyance en juin 2019. « Nous avons beaucoup de biomasse et un nombre d'épis record au km². Mais nous avons eu un problème de remplissage du grain à cause du

manque d'ensoleillement », poursuit-il. En moyenne « olympique », la coopérative rentre une production de 85 quintaux à l'hectare. Elle s'attendait à +5% de cette moyenne, mais est au final, sur une estimation à 82 à 83 quintaux.

1 900 HA TOUJOURS PAS RÉCOLTABLES

Devant cette situation, une cellule départementale a été créée fin juillet, regroupant la FDSEA, les Jeunes agriculteurs et la Chambre d'Agriculture afin d'évaluer les dégâts. Bilan : 4 300 hectares ont été répertoriés comme inondés dont à l'heure où nous écrivons ces lignes, 1 900 ha ne sont toujours pas récoltables, ce qui représente 270 agriculteurs concernés. « Nous travaillons sur du vivant, il faut donc toujours s'adapter », souligne Maxime Thuillier, annonçant que Cérésia a revu le taux d'humidité des grains livrables dans ses contrats, les passant de 15% à 17,5% « sans frais de séchage ». « Lors d'une belle journée, ensoleillée et avec un peu de vent, on peut gagner jusqu'à 2 points d'humidité. » Pour la coopérative, qui couvre neuf départements, du Nord à la Seine et Marne, en passant par la Somme et la Marne, environ 20% des terres n'ont pas encore été récoltés.

Et dans celles qui l'ont été « 10%

des livraisons d'orge contenait des graines germées, à hauteur de 3-4%. » Le président de la FDSEA 51 abonde : « Il y a encore des parcelles avec 20 cm d'eau que l'on ne peut toujours pas récolter. » Les variétés les plus touchées ont été les protéagineux, avec des taux très importants de germination. « Sur certaines cultures, on peut aller jusqu'à 60% de pertes », livre Hervé Lapie, qui a passé une partie de l'été à la rencontre des agriculteurs de la région. « La zone du Tardenois a beaucoup souffert, tout comme le Vitryat et l'Aisne. Du côté de la plaine de Champagne, dans les alentours de Châlons, c'est beaucoup moins catastrophique. Et en agriculture, à 10 km près, on peut avoir des cultures ravagées ou pas. »

On comprend aisément que dans ces cas de figure, le cours des céréales compte beaucoup pour la rémunération finale de l'agriculteur. Plusieurs stratégies vont alors être adoptées : celle de livrer à la moisson ou d'attendre, de stocker à la ferme si cela est possible et d'avoir un œil sur les cours pour vendre au meilleur moment. « Aujourd'hui, un peu plus de la moitié des blés ont déjà été vendus », observe Maxime Thuillier. Et à environ 230 à 250 euros la tonne, contre 180 euros la tonne les autres années, cela permet de limiter les pertes financières sur une récolte au

rendement bas et peu qualitatif, « avec un grain gonflé par la pluie mais presque vide ».

« C'est là qu'intervient le rôle de la coopérative, notre raison d'être avec le travail du grain », insiste le responsable collecte. « La norme c'est 76 kg l'hectolitre, on va passer le grain à la nettoyeuse, enlever les déchets qui vont aussi être valorisés en méthanisation par exemple, et pourront être revendus à 55€ la tonne. Notre raison d'être c'est : nettoyer, trier, ventiler, calibrer... En somme, le sélectionner. » Mettre l'agriculteur au centre de l'écosystème, est la volonté de Cérésia, avec comme vocation, celle de répondre aux besoins de tous les agriculteurs. « Si on a un service cohérent, avec un prix pertinent, on arrive à gagner des adhérents », confie Maxime Thuillier. « C'est une bonne chose que les prix du blé aient augmenté pour équilibrer les pertes liées à la quantité et la qualité des blés », souligne le président de la FDSEA 51. Idem pour le colza, utilisé pour produire du bio-carburant ou de l'huile alimentaire, le prix a flambé de 400 € la tonne à 550 € la tonne avec une récolte en baisse de presque une tonne à l'hectare.

NOUVELLES CONDUITES CULTURALES

Depuis six ans, les moissons connaissent des années « particulières », entre pluie et sécheresse. C'est pourquoi, la profession demande une adaptation des dispositifs de compensations. Dans la Marne, cette problématique

prend une tournure particulièrement locale avec l'inondation des terres agricoles, liées à la réserve du lac du Der, servant à ne pas inonder Paris. « Il faut revoir la stratégie du règlement d'eau et face au changement climatique, revoir la courbe de remplissage du lac du Der », insiste Hervé Lapie, soulignant aussi la nécessité de l'entretien des fossés et cours d'eau, « parfois en contradiction avec les exigences écologiques de préservation de la faune et de la flore ».

Le président de la FDSEA 51 attire l'attention sur le fait qu'un fossé enherbé et ensablé, où certes s'épanouit la bio-diversité, n'aura plus sa vocation initiale qui est de favoriser l'écoulement des eaux de pluie. Pour autant, Hervé Lapie l'assure : la profession se transforme, au gré des avancées technologiques, des souhaits des consommateurs et de l'évolution du climat. « La recherche est importante en ce qui concerne l'adaptation des variétés, résistantes à la sécheresse et à la pluie. Le choix des cultures aussi doit être pris en compte : le soja est par exemple une culture que l'on pourrait développer. Diversifier l'assolement et appliquer un choix variétal, font partie des leviers pour résister à des récoltes compliquées. » Chez Cérésia aussi, la recherche de la qualité optimum du grain est prise en compte avec une unité dédiée spécifiquement à cette activité.

NASTASIA DESANTI



Maxime Thuillier, responsable collecte chez Cérésia.

Téréos valorise chaque

Industrie. La coopérative Téréos, qui rassemble 12 000 associés coopérateurs sur 48 sites industriels dans 18 pays, valorise chaque année 11 000 ha de luzerne pour la nutrition animale. Cette luzerne est transformée en pellets, sur 4 sites industriels champardennais. 145 000 tonnes en sortent chaque année.

TEXTES ET PHOTOS
NASTASIA DESANTI

Historiquement, la France est le principal producteur de luzerne européen, avec plus de 66 000 hectares, dont 80% en Champagne Ardenne. Téréos valorise pour sa part 11 000 hectares de luzerne pour un chiffre d'affaires de 45 millions d'euros par an. Quatre sites industriels transforment cette luzerne : Pleurs, Allemanche, Aulnay-aux-Planches et Montépoux. Tous se trouvent à quelques kilomètres du site de Connantre, spécialisé dans le traitement de la pulpe de betteraves sucrière.

Ces quatre sites de déshydratation produisent 147 000 tonnes de pellets de luzerne ainsi que 100 000 tonnes de granulés de pulpe, tous deux destinés à la nutrition animale. « Quand on est déshydrateur, on fonctionne avec le sucrier voisin », explique Brice Bijot, membre du Conseil de Surveillance de Téréos. 760 coopérateurs se partagent la production. « Nous faisons vivre des territoires très agricoles où il n'y a pas d'usines », estime celui qui est aussi Président de la

Commission luzerne.

LA LUZERNE CAPTE 20% DE L'AZOTE DE L'AIR

Depuis quelques années, la production de luzerne est en forte hausse, celle plante bénéficiant de nombreux atouts : facile à cultiver, elle est plantée pour trois années sur lesquelles on peut réaliser jusqu'à quatre coupes différentes.

De plus, cette dernière « renforce la structuration des sols, fournit un azote naturel et ne nécessite pas d'irrigation particulière », détaille Florent Feige, directeur des opérations Téréos nutrition animale. La luzerne possède aussi une attractivité écologique, elle est refuge pour la faune et la flore et a été déclarée SIE (surface d'intérêt écologique). « La luzerne capte 20% de l'azote de l'air », précise Florent Feige. « C'est une plante qui sait se maintenir grâce à son système racinaire et qui est une des principales variétés utilisées pour dépolluer les sols et les captages d'eau, agissant sur une baisse significative des concentra-



Le site de Connantre de Téréos est au centre de son écosystème. Il transforme 2,8 millions de tonnes de betteraves chaque année, correspondant à 33 000 hectares récoltés.

tions en nitrates. »

4,6 TONNES DE MS PAR HECTARE RÉCOLTÉ

Concernant la nutrition animale, les pellets sont facilement stockables et transportables puisqu'ils sont composés à 90% de matière sèche et à 10% d'eau.

Le mois de mars est primordial sur le développement végétatif de la plante. En moyenne, lors de la première coupe, qui est le plus gros rendement de la campagne, 4,6 tonnes de matières sèches par hectare sont récoltées, 4,2 tonnes lors de la deuxième coupe, puis 2,6

pour la troisième coupe et enfin 1,3 tonne pour la dernière. Cette année, en revanche, il semblerait que la quatrième coupe ne pourra pas avoir lieu, en raison des conditions climatiques de juin et juillet qui ont retardé d'un mois le début de la campagne.

« On arrivera à la quatrième coupe aux alentours du 25 septembre, ce sera sans doute trop tard, la luzerne n'aura pas assez repoussé et il fera trop froid », prédit Brice Bijot.

Pour élaborer ses pellets, Téréos dispose de deux voies différentes : l'une sèche et l'autre humide, pour fabriquer différentes sortes de produits aux vertus complémentaires. Le site d'Aulnay-aux-Planches, est l'une des deux seules usines en France à accueillir une voie humide (en plus de sa voie sèche).

« La voie humide est utilisée pour produire les extraits concentrés de luzerne (ECL) aux forts taux de protéines (50%) avec comme débouchés la nourriture animale ou la coloration alimentaire pour les jaunes d'œufs ou la chair de poulet. La voie sèche produit quant à elle les granulés standards, avec un taux moindre de protéines (16 à 23%) mais des fibres et des minéraux, pour la nourriture des bovins, ovins, chevaux. » Au total, la voie sèche d'Aulnay produit 54 000 tonnes de pellets et 3 500 tonnes d'ECL.



Sur cette parcelle, la luzerne est laissée dans le champ quelques temps après sa moisson (une après-midi à plusieurs jours selon les conditions météorologiques) afin de sécher naturellement. De 20% de Matière Sèche dans la plante sur pieds, elle passe à 41% de MS avant d'entrer dans l'usine.

Philippe Laurent (à droite) cultive 26 ha de luzerne. L'avantage de cette culture pour lui est qu'elle ne se désherbe qu'une seule fois par an, en hiver. Elle permet une meilleure structuration du sol. Une fois la luzerne récoltée, des perchoirs à oiseaux sont installés afin de réduire naturellement l'impact des mulots sur les cultures.



année 11 000 ha de luzerne

Des chiffres conséquents qui placent Téréos comme acteur de la nutrition animale, en plus de son activité principale de transformation de betteraves. Et si la plante est plutôt écologique, sa transformation doit aussi s'adapter aux exigences environnementales.

C'est pourquoi Téréos a entamé un plan de réduction de CO2 sur son site de Pleurs en testant l'installation d'un injecteur de biomasse, mis en route en mai 2021. « L'installation est placée sur le côté et injecte des plaquettes de bois, dont une partie est produite dans la région », développe Florent Feige. Téréos a pu investir dans cette installation grâce à la subvention octroyée par l'État dans le plan France relance. « L'objectif est de remplacer l'énergie fossile à hauteur de 30% fin 2021 puis 70% fin 2023. » Téréos a déboursé 1 million d'euros pour cette nouvelle installation.



La filière luzerne déshydratée

L'ensemble de la production de luzerne du territoire (Cristal Union, Téréos, Sun Deshy, Luzéal et Capdéa) est commercialisé en commun par Désialis. « Chacun des apporteurs est libre de vendre sa production à son coopérateur par rapport à sa proposition commerciale », note David Sergent, directeur du Pôle coopérateurs chez Téréos. Pour l'entreprise, le principe est le suivant : Prix moyen de vente (net départ) de Désialis, moins une remise 5 € par tonne avec - 30 % sur le transport dans la mesure où un certain nombre viennent du Nord. Pour ce qui est des prix pour le mois d'août, les prix fixés pour Téréos sont, pour la luzerne à 18% : 194,60 €/T - 5€ soit 189,60 €/T et pour la luzerne à 21% : 222,20 €/T - 5€ soit 217,20 €/T. « Le projet de la nouvelle gouvernance est de remettre l'adhérent au cœur de Téréos. Historiquement la région est en première place pour la production de luzerne, le but est qu'elle y reste, cela fait partie des équilibres que nous devons entretenir », insiste Jean-Jacques Mennesson, Vice-Président du Conseil de Surveillance de Téréos.

Dans le même temps, les difficultés de récolte et les impacts météorologiques engagent des coûts supplémentaires de séchage pour un rendement moindre de matière sèche. Aujourd'hui, la production de pellets est à la deuxième coupe de 98 000 tonnes au 22 août alors que la moyenne sur cinq ans est à plus de 110 000 tonnes sachant qu'il va falloir « hypothéquer la 4^e coupe ». Trouver l'équilibre nécessite « d'adapter la production aux besoins commerciaux mais aussi l'inverse », estime Jean-Jacques Mennesson.



Contrairement à d'autres parcelles, celle-ci est récoltée directement, pour la filière humide, sans être séchée au préalable au sol. Broyée, puis pressée, elle sera transformée en Extrait Concentré de Luzerne (ECL) et en granulés à forts apports protéiniques.



Une fois récoltée et déchargée sur le site de l'usine d'Aulnay-aux-Planches, la luzerne fraîche n'est pas laissée plus de 5 heures "sur le carreau" pour être ensuite transformée.



54 000 tonnes de pellets sont produits chaque année sur le site d'Aulnay. 147 000 tonnes au total sur les quatre sites.

Agro-Industrie. Produit à l'usine Saipol du Mériot, dans l'Aube, il est désormais utilisé par de nombreux poids lourds ainsi que des locomotives.

Tous les voyants au vert pour le biocarburant au colza

Depuis le mois de juillet, des trains de marchandises transportent des huiles végétales depuis l'usine Saipol du Mériot, près de Nogent-sur-Seine et des sites de stockage situés à Dunkerque, dans le Nord, ainsi que Sotteville-lès-Rouen, en Seine-Maritime. Un parcours hebdomadaire de 1 500 km qui est une première en France puisque les locomotives empruntant ces lignes non-électrifiées roulent à l'Oléo 100, un biocarburant produit dans cette usine auboise de Saipol, filiale du groupe Avril, à partir du colza produit dans la région. Il s'agit là d'un test qui sera mené pendant tout l'été, pour une durée de trois mois, par Europorte, la filiale de fret ferroviaire de Getlink.

À la clé, un énorme débouché potentiel pour le biocarburant de colza, porté par ses performances environnementales. Ainsi, un simple aller-retour dans le cadre de ce test permet d'économiser 35 tonnes de CO2 pour une seule locomotive. Si l'expérimentation s'avère concluante, Europorte pourrait alors généraliser l'utilisation d'Oléo 100 dans ses locomotives en vue de réduire annuellement ses émissions de gaz à effet de serre de 2 500 tonnes



Plusieurs milliers de poids lourds roulent déjà au colza en France.

au niveau du groupe.

DOUBLEMENT EN QUELQUES MOIS

Mais il n'y a pas que sur les rails que le biocarburant au colza fait des merveilles. Depuis quelques mois, de plus en plus de transporteurs routiers, d'entreprises du BTP et d'autocaristes remplacent le gasoil par ce carburant vert utilisé pour des flottes

captives. Ce type de biocarburant étant réservé, selon un décret ministériel de 2018, aux seules flottes captives de poids lourds. Dans cette optique, Oléo 100 installe des cuves connectées directement chez le transporteur et assure les livraisons de biocarburant. « En février dernier, nous comptons 200 professionnels à travers la France qui utilisaient l'Oléo

100 pour leurs flottes, et nous venons de franchir la barre des 400 utilisateurs en ce mois d'août », indique Marie Tournois, responsable marketing et communication pour Oléo 100. Plusieurs milliers de poids lourds roulent déjà avec ce carburant et l'objectif visé de 15 000 camions à l'horizon 2023 sera probablement dépassé. Signe de l'engouement pour le carburant au colza, l'accord signé en début d'année entre le groupe Vivescia et Saipol.

Dans ce cadre, Vivescia utilise l'Oléo 100 pour faire rouler les camions de l'agence Vivescia Transport de Bologne, en Haute-Marne, notamment pour acheminer le colza produit par les agriculteurs de la coopérative jusqu'à l'usine auboise du Mériot. En clair, utiliser un co-produit du colza pour transporter du colza. « À la base, le colza sert avant tout à produire du tourteau pour l'alimentation végétale, ensuite des huiles pour l'alimentation humaine, et enfin des biocarburants », résume Marie Tournois. En substance, la production d'Oléo 100 permet de valoriser les 26 % de la graine qui ne servaient ni à la production de tourteaux, ni à la production d'huile alimentaire ou encore de glycérine végétale.

PAS PLUS CHER QUE LE GASOIL

Le premier carburant 100 colza français à destination des flottes de poids lourds présente de solides avantages sur le plan environnemental, avec une réduction de 60 % des émissions de CO2, une baisse d'émissions de particules fines allant jusqu'à 100 % et une biodégradabilité totale.

Cerise sur le gâteau, les moteurs des camions Euro 0 à Euro V, sont immédiatement compatibles avec l'Oléo 100, ceux classés Euro VI ne nécessitant qu'une modification minime. L'an passé, un premier accord avec un constructeur, Renault Trucks, a permis d'aboutir à une offre commune d'autant qu'un avantage fiscal est accordé aux véhicules neufs « B 100 exclusifs », sous forme d'un dispositif de sur-amortissement de 140 à 160 %.

Enfin, pour un transporteur, rouler au biocarburant de colza ne coûte pas plus cher que d'utiliser du gasoil dont le prix peut flamber selon les évolutions. En revanche, les bénéfices environnementaux sont bien présents, ainsi que la satisfaction de soutenir la filière agricole française.

LAURENT LOCURCIO

Entrepreneuriat. Le Rucher Créatif de Troyes lance la première promotion de ce programme d'accompagnement financé par la Région Grand Est.

Le Créa'Lab Aube cherche dix entrepreneurs engagés

La première promotion d'entrepreneurs du Créa'Lab Aube va être lancée fin septembre par le Rucher Créatif de l'Aube. Ce dispositif financé par la région Grand Est vise à accompagner durant six mois une dizaine « d'entrepreneurs engagés » de l'Aube au moyen d'outils, de formations et d'un parcours d'accompagnement. « Pour les bénéficiaires c'est entièrement gratuit et tous ceux qui s'inscrivent dans un esprit entrepreneur engagé peuvent candidater pour faire partie de cette première promotion », précise Ondrej Svoboda, chargé de la mise en place du dispositif au Rucher Créatif, le tiers-lieu troyen. Selon la définition de France Active, également partenaire de l'opération, les entrepreneurs engagés « partagent une

même vision d'une société inclusive et durable grâce à un entrepreneuriat responsable et solidaire cherchant à dépasser la simple recherche de profit ».

En clair, les notions telles que le développement durable, le développement personnel, la responsabilité sociétale doivent faire partie du projet d'entreprise. Pour le reste, l'entreprise doit de préférence avoir été immatriculée — mais un projet de création déjà bien avancé peut candidater aussi — depuis moins de trois ans. « Les repreneurs d'entreprise dans tous les domaines, et notamment industriel ou artisanal, peuvent également nous rejoindre », ajoute Ondrej Svoboda. Il est possible de candidater dès maintenant, en ligne sur : <https://frama->

Rejoignez la première promotion du

Créa'Lab Aube

septembre 2021 - février 2022

10 entrepreneurs engagés

6 rencontres apprenantes*

6 ateliers co-développement

[forms.org/crealab-aube-promotion-2021](https://frama-forms.org/crealab-aube-promotion-2021) ou en passant par la page Facebook du Rucher Créatif. La formation débutera en principe fin septembre. Les candidats retenus

seront accompagnés avec deux rendez-vous mensuels d'ateliers de codéveloppement avec une coach professionnelle. Les bénéficiaires pourront également rencon-

trer des chefs d'entreprise expérimentés pour évoquer des thématiques telles que le développement, le financement, la structuration ou encore le partage et le leadership par exemple. Ils auront également accès à la plateforme de formation Le Rucher Learning ainsi qu'aux possibilités de coworking et à la participation de la programmation du tiers lieu troyen.

UN CHARGÉ D'ANIMATION RÉSEAU EN RECRUTEMENT

Dans le même temps, le Rucher Créatif cherche à recruter un chargé d'animation territoriale de réseau dans le cadre du « pôle Créa Aube ». À l'occasion de l'appel à projets régional des « Pôles de coopération pour Entreprendre », le Rucher

Créatif a été chargé d'animer ce réseau regroupant les acteurs aubois de l'accompagnement de la création et reprise d'entreprise et de l'économie sociale et solidaire. « Nous avons commencé à travailler ensemble, et le recrutement d'un chargé d'animation nous permettra d'aller plus loin en fédérant tous les acteurs du département et en mettant à disposition des outils qui leurs seront utiles ainsi qu'aux créateurs et repreneurs d'entreprise », ajoute Sidonie Martinez-Svoboda, coordinatrice du Rucher Créatif de Troyes.

Ceux qui sont intéressés par ce poste sous forme d'un mi-temps peuvent adresser leur candidature par mail à sidonie@le-rucher-creatif.org.

LAURENT LOCURCIO

Commerce. Avec un solde positif de son commerce international au cours des douze derniers mois, de l'ordre de 5,8 milliards d'euros, le Grand Est se rapproche de son record de 6 milliards réalisé en 2018. La région cède à l'Occitanie la meilleure balance commerciale de France, acquise en 2020.

Le solde positif du commerce international de la région de nouveau en hausse



Sur les douze derniers mois, du troisième trimestre 2020 au deuxième trimestre 2021, le Grand Est a exporté pour 62,7 milliards d'euros et importé pour 56,9 milliards.

La région dégage ainsi un solde positif de plus de 5,8 Mds€, autant dire un résultat assez proche du record de 2018 (6 Mds€). Comparativement aux deux dernières années, les expor-

tations de douze derniers mois sont supérieures de 8% à l'année 2020 et inférieures de 5% à 2019, année record pour les exportations. Sur le premier semestre 2021, la région comptabilise déjà 3 395 M€ de solde positif, soit plus que l'année entière 2020.

Le Grand Est réalise 50,5% de son chiffre d'affaires à l'exportation avec sept produits : la construction automobile (6 139 M€), les produits pharmaceutiques (5 770 M€), les machines et équipements à usage général (5 331 M€), les boissons, dont majoritairement le Champagne (4 236 M€), les équipements pour l'auto-

mobile (3 634 M€), les produits chimiques de base et les produits azotés (3 595 M€), ainsi que le matériel électrique (2 929 M€).

LE ROYAUME-UNI, DE LA 3^E À LA 6^E PLACE

Les exportations régionales concernent l'Union Européenne (66,9%), le reste de l'Europe (14%), l'Amérique (8,4%), l'Asie (7,1%), l'Afrique (2,2%), le Proche et Moyen Orient (1,3%). L'Allemagne et l'Italie sont les deux premiers partenaires commerciaux du Grand Est, respectivement 15 778 M€ et 5 361 M€ à l'exportation et 15 551 M€ et 4 614 M€ à l'importation.

Belgique, USA, Espagne, Royaume-Uni, Pays-Bas,

Suède et Pologne complètent dans l'ordre la liste des dix premiers clients de la région. Le Royaume-Uni représente la meilleure balance commerciale positive avec le Grand Est (+ 2 289 M€), mais passe, durant les douze derniers mois, de la 3^e à la 6^e place des meilleurs clients du Grand Est.

DEUXIÈME RÉGION EXPORTATRICE DE FRANCE

Le Grand Est concentre 13,9% des exportations françaises et occupe le 2^e rang des régions, derrière l'Ile-de-France et devant Auvergne-Rhône-Alpes. Avec 10,5% des importations nationales, la région occupe le 4^e rang

derrière l'Ile-de-France, les Hauts-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. Toujours sur les douze derniers mois, le Bas-Rhin (34,1%), le Haut-Rhin (20,1%), la Moselle (18,1%) et la Marne (10,2%) totalisent plus de 80% des exportations régionales.

Sur les douze derniers mois, le Grand Est (+ 5 827 M€) cède sa première place au palmarès des soldes positifs des échanges à l'Occitanie (+ 6 499 M€). La Bourgogne-Franche-Comté (+ 2 604 M€) et la Nouvelle-Aquitaine (+ 125 M€) complètent ce tableau des régions qui exportent plus qu'elles n'importent.

GÉRARD DELENCLOS

VOUS ÊTES EMPLOYEURS ET VOUS RECHERCHEZ DES ÉTUDIANT.E.S POUR VOS STAGES, ALTERNANCES, EMPLOIS OU JOBS ÉTUDIANTS ?

Déposez vos offres sur : www.univ-reims.fr/recruteur

JOBTEASER

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

Champagne. Au premier semestre 2021, les expéditions de Champagne progressent de 48% par rapport à l'année catastrophique 2020. La comparaison avec 2019, « année normale » s'impose, avec une progression de 4% aux composantes hétérogènes : - 7,6% pour la France, - 24,3% pour l'Union Européenne et + 46% pour les pays tiers.

Les expéditions de Champagne retrouvent leur volume de 2019



Au 30 juin, les expéditions de Champagne sur l'ensemble des marchés représentent 113,9 millions de bouteilles contre 77 millions au 30 juin 2020. Cette progression spectaculaire, depuis le début de l'année, permet un score en progression de 4% sur le premier semestre 2019. À mi-parcours, le Champagne fait donc largement mieux qu'en 2020 tout en dépassant les volumes de 2019 (109,5 millions de bouteilles).

Le bilan mondial du premier semestre 2021 (+48%) est largement porté par les expéditions des maisons de Champagne, en hausse de 51,7% et qui couvrent 75% du marché. Comparativement, la progression des vigneronnes est de 42,5% et celle des coopératives de 28,1%. Sur les douze derniers mois, les expéditions représentent près de 281 millions de bouteilles à fin juin 2021

contre 298,7 millions à fin juin 2019 et 306 millions en 2018. Sur ce critère, le marché mondial est en hausse de 6% entre 2020 et 2021, hausse forte pour les maisons (+8,2%) et moins forte pour les vigneronnes (+4%), les coopératives accusant un recul de 6,7%.

LE MARCHÉ FRANÇAIS TOUJOURS À LA PEINE

Après un bon mois de juin (+22,5%), également au-dessus des volumes de 2019, le marché intérieur affiche près de 46 millions de bouteilles à fin juin 2021 (+32,2%). Un résultat cependant bien en deçà des 49,8 millions du premier semestre 2019. Les trois opérateurs de l'interprofession enregistrent des progressions quasi comparables sur le marché français du premier semestre : +33,8% pour les maisons, +31,7% pour les vigneronnes et +26,2% pour les coopé-

ratives.

Le décalage entre l'évolution du marché mondial et celle du marché français se lit bien dans les résultats des douze derniers mois. Les +6% des expéditions mondiales tranchent avec les -1,7% du marché français, marché sur lequel les maisons reculent de 2,2%, les vigneronnes de 0,4% et les coopératives de 3,3%.

LES EXPÉDITIONS FLAMBENT DANS LES PAYS TIERS

Lorsque les expéditions progressent au premier semestre 2021 de 48% dans le Monde, de 32% en France et de 56% dans l'Union Européenne, elles s'améliorent de 62% en direction des pays tiers lesquels, avec 47 millions de bouteilles font mieux que l'Union Européenne (21 millions) et que la France (46 millions).

Les comparaisons entre 2019 et 2021 sont significatives de cette flambée vers la grande exportation : +4% pour le marché mondial, -7,6% pour la France, -24,3% pour l'UE et +46% pour les pays tiers. Le phénomène Brexit excluant le Royaume-Uni de l'Union Européenne, à prendre en compte dans le bilan 2021, expliquera vraisemblablement les nuances de cette poussée. Quoi qu'il en soit, l'exportation s'impose même en temps de crise : 54,6% du total en 2019, 55% en 2020 et près de 60% en 2021, avec une progression de 60,5% entre 2020 et 2021 et de 13,5% entre 2019 et 2021.

Considérant le poids des maisons de Champagne aux alentours de 88% de l'ensemble des volumes exportés, la progression des maisons est de 13,3%, entre 2019 et 2021 (+45,5% dans les pays tiers), celle des vigneronnes de 45%, alors que les coopératives accusent un recul de près de 10%, avec -54% dans l'Union Européenne et +53% vers les pays tiers.

GÉRARD DELENCLOS

Luxe

Ardennes : Hermès posera la première pierre de sa deuxième maroquinerie le 24 septembre



Enfin, une certitude pour les Ardennes après les aléas connus avec les dossiers Cévital et les Cycles Mercier, finalement disparus des radars.

Le groupe Hermès va poser le 24 septembre prochain la première pierre du deuxième site de son pôle de maroquinerie des Ardennes sur la zone industrielle de Tournes/Cliron.

Rappelons que le futur atelier baptisé administrativement « Maroquinerie de la Sormonne » mais qui ne portera pas ce nom de baptême prendra place sur une superficie globale de onze hectares officiellement vendus par la CCI des Ardennes au porteur de projet en juin dernier.

Le bâtiment artisanal et son parvis érigés face à La Buvette occuperont 6 733 m² plus un parking de stationnement. L'équipement abritera des ateliers de coupe et du travail du cuir, un espace de stockage des peaux tannées et teintées, un ensemble de bureaux et des locaux sociaux. Le site a été dimensionné pour accueillir 300 personnes (260 artisans plus les personnels administratifs et d'encadrement) qui œuvreront sur place cinq jours sur sept de 7 h 30 à 17 heures.

Les cadres d'Hermès qui sont en train de structurer leur organisation en recherchant un responsable technique et qualité ont récemment présenté leur projet à Tournes aux différents chefs d'entreprises de la zone Ardennes Emerald.

Le 15 juillet dernier, cette zone d'activités a été définitivement vendue par la chambre consulaire à Ardennes Métropole. Et sur place, le chantier a d'ores et déjà démarré.

P.R.

En bref

2040 HEURES

C'est le temps que passe un jeune de l'URCA par an à étudier.

5 MINUTES

C'est le temps qu'il vous faudra pour donner un coup de pouce à son avenir.

ENVOYEZ UN DON à la Fondation URCA et DEVEZ ACTEUR du rayonnement de notre territoire

> <https://don-fondation.univ-reims.fr>

REJOIGNEZ DÈS AUJOURD'HUI LES MÉCÈNES DE LA FONDATION URCA.
Université de Reims Champagne Ardenne - Fondation - 2, avenue Robert Schuman - 51100 Reims

NOS FONDATEURS :

AtoS

BANQUE POPULAIRE

DE MATHIEU BARD

UNIVERSITÉ DE REIMS

ARDENNE

CHALONS

CAISSE D'ÉPARGNE

FONDATION
UNIVERSITÉ DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

CUSHMAN & WAKEFIELD Notre Sélection **Bureaux & Activités** en région Champagne-Ardenne



Reims (2575)

Local commercial
A vendre Local commercial de 90 m² avec cour privative (parking)

REIMS - ZAC Sernam Boulingrin (2566)



Bureaux
A vendre ou à louer Plateaux de bureaux à partir de 73 m²

Cushman & Wakefield Reims
 1 rue de l'Arbalète 51100 Reims
 Agnes.Blain@cw-reims.fr

03 26 47 49 01
 www.cushmanwakefield.fr

EVOLIS
REIMS

vous propose
2000 m² d'entrepôts logistiques + 100 m² de bureaux
Croix Blandin Cernay Saint Léonard

Nous Consulter



DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET...

CBIE **DEVIENT** **EVOLIS**
 REIMS

17 rue des Forges 51530 CHOUILLY
 Tél. : 06 76 68 49 10

DL experts

SPÉCIALISTE AMIANTE Qualité garantie A votre service depuis 2003

- Repérage Amiante avant travaux
- Repérage Amiante avant démolition
- Carottages enrobés routiers
- Contrôle visuel après travaux
- Mesures d'empoussièrement

MARNE - AISNE - ARDENNES
 Tél. : **03 26 36 13 13**
 www.dl-experts.pro

BÂTIMENTS • TRAVAUX PUBLICS • ADMINISTRATIONS • ARCHITECTES

DKER TRANSACTION

2 rue de Nanteuil - REIMS
 Tél. : 03 26 85 64 76
 Fax : 03 26 85 28 59
 contact@dker-transaction.fr
 www.dker-transaction.fr



APPARTEMENT AVEC TERRASSE





Au calme d'une impasse privée, en retrait du Boulevard Lundy et à hauteur de la poste du Boulingrin, cet appartement en avant dernier étage avec ascenseur offre 4 pièces pour une surface totale d'environ 78m² ainsi qu'une terrasse de 12m² exposée au Sud. L'électricité, l'isolation et la plomberie sont neuves, parquets massifs dans chaque pièce hors pièces d'eau, et murs neutres. Les pièces disposent de deux grandes ouvertures en un seul battant, conférant aux espaces une importante lumière naturelle. Le visiophone, les volets roulants électriques et la porte trois points assurent au bien une complète sécurité.

Prix : 391 800 € Honoraires agence inclus **DPE : en cours**

Carte professionnelle n° CPI51022016000004771 - Garantie GALIAN N° GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS

Industrie. La société spécialisée dans l'usinage de pièces et la fabrication d'outillages et de prototypes de machines de fonderies, a la nécessité de se transformer et d'investir, face à l'abandon progressif des moteurs thermiques dans l'industrie automobile.

Investir, une nécessité absolue pour Modelage industriel Lesage



Implantée à l'origine à Warcq, la société modelage industriel Lesage est désormais localisée à Vrigne-aux-Bois.

« **A**ctuellement, on rame fort. Je n'avais encore jamais vu cela dans ma carrière. Et avec l'arrivée en fin de cycle des moteurs thermiques, on peut craindre d'être dans la tourmente, car c'est le cœur de notre métier. Nous les modeleurs, ce sont les fondeurs qui nous donnent le tempo ». Dirigeant de la Société Modelage Industriel Lesage à Vrigne-aux-Bois, Franck Leporcq a beaucoup d'inquiétudes d'autant que cette situation conjuguée aux récents effets de la crise sanitaire fait qu'il n'avait jamais

connu pareille baisse d'activité.

« On avait malgré tout réussi à joindre les deux bouts durant la pandémie mais là, l'impact est très, très lourd en raison du manque de travail dans l'outillage ». Dur à avaler, alors que quelques mois plus tôt, la PME ardennaise était en train de renaître de ses cendres après le coup dur connu il y a trois ans, suite au décès de son patron, Steve Lesage.

Bien que vivant en Bretagne, son fils, Dane, a repris la présidence de cette entreprise familiale fin 2018, en plaçant à la tête de cette entité Franck Leporcq qui, depuis 1987, a tour à tour été modelleur sur bois, dessinateur projeteur puis responsable du bureau d'étude au sein de l'usine. Sous sa conduite, cette SAS de neuf salariés, créée en 1972 par Marc Lesage sur le territoire de la commune de Warcq, au lieu-dit « La mal Campée », tournait à plein régime.

Spécialisée dans l'usinage de pièces et la fabrication d'outillages et de prototypes de machines de fonderies et disposant d'un bureau d'études intégré, l'entreprise déjà dotée d'un équipement pointu associé à des machines

plus traditionnelles (perceuses, rectifieuses) avait alors investi dans deux centres d'usinage.

UN PARC MACHINES POINTU

De quoi être un prestataire réactif et mettre en confiance une clientèle composée de la quasi-totalité des fonderies de la région dont PSA et La Fonte Ardennaise. « 50 ans de savoir-faire, ça pèse aussi favorablement pour nous », ajoute Franck Leporcq qui en dehors du manque actuel de création de pièces de fonderies éprouve des difficultés récurrentes pour recruter.

« Il n'y a plus d'école de modelage dans la région ce qui nous oblige à former en alternance des jeunes à ce véritable métier d'artiste. De plus, les parents ne motivent plus leurs enfants à suivre des métiers manuels et mécaniques » déplore-t-il en posant ce constat. Malgré ces freins et un contexte difficile, puisque selon une étude réalisée par le gouvernement via le cabinet Roland Berger auprès des 380 fonderies françaises, 40% des emplois de la fonderie automobile devraient disparaître d'ici 2030, soit plus de 5 000 sur les 13 500 de la filière, la PME vrignoise a décidé

une fois encore d'aller de l'avant.

« Si on veut absorber les demandes de nos clients, c'est une nécessité absolue. On ne pouvait pas passer à côté ».

250 000 EUROS D'INVESTISSEMENT MACHINE

Toujours en quête de technologies novatrices et performantes, Modelage Lesage est donc en passe d'acquiescer et d'installer une machine cinq axes. « Avant de passer à la phase d'essais, on hésite encore entre acheter neuf ou d'occasion ». La future pièce sera intégrée en fin d'année 2021. Coût de l'opération : 250 000 euros. Preuve que Franck Leporcq s'évertue encore à croire en l'avenir d'un domaine d'activité « où il faut toujours travailler plus vite, plus précisément et dans des délais de plus en plus courts ».

Soutenu par le volet « Industrie du futur », l'entreprise qui réalise un million d'euros de chiffre d'affaires sera aidée financièrement à hauteur de 81 800 euros par l'Etat qui s'est engagé à accélérer la transformation de l'industrie française.

PASCAL REMY

Initiative. Un club pour les professionnels ardennais.

Le CREA à Rethel : pour s'entraider et élargir son réseau

Créé en avril dernier, le Club Rethélois des Entrepreneurs Ardennais regroupe à ce jour 24 personnes et bientôt une trentaine d'ici la fin de l'année grâce à des parrainages sur invitation.

Industriels, artisans, commerçants et membres de professions libérales ont pris l'habitude de se retrouver tous les jeudis matins au restaurant Le Moderne autour d'un café. « Ce moment collectif nous sert à échanger sur nos expériences respectives, partager des informations, faire connaître nos savoir-faire et nous rendre mutuellement service quand l'occasion se présente. Cela permet à chacun d'élargir son réseau et son business », souligne le président Patrick Verschave qui vit dans le Rethélois et gère la société Payart

qui vend des photocopieurs et imprimantes sur la zone du Grand Ban à La Francheville.

Celui-ci aime rappeler la devise du club « On est sérieux mais sans se prendre au sérieux », qui met en valeur la convivialité, la bienveillance et solidarité qui règne au CREA lors des rendez-vous hebdomadaires au cours desquels deux invités sont souvent reçus.

« Ces réunions permettent à chacun de s'épanouir au sein du groupe en confrontant des idées et des projets. Une bonne manière aussi de s'entraider », ajoute Arnaud Percheron, gérant des meubles du même nom, qui serait heureux d'accueillir de nouveaux adhérents.

À noter que pour faciliter une bonne harmonie et éviter toute tension, le CREA a décidé d'ac-



Patrick Verschave est le premier président du CREA.

cepter un seul membre par secteur d'activité afin d'éviter que la concurrence existe et pollue les réunions. Ne voulant pas vivre en vase clos, le CREA entend mener d'autres actions pour animer et dynamiser le sud des Ardennes. Il prendra part au job-dating des agences d'emploi programmé le 21 septembre à la salle de l'Atmosphère à Rethel, organisera un marché paysan à Noël dans la cité Mazarin et entend aussi participer à une action caritative en faveur de l'autisme.

Avant le dépôt officiel de ses statuts, le CREA peut actuellement compter sur Belynda Chetioui au secrétariat et Hélène Faille, la comptable rethéloise de CerFrance à la trésorerie.

PASCAL REMY

Rentrée. Les 562 étudiants de première année du Collège Universitaire de Sciences Po ont fait leur rentrée, la semaine dernière, sur le campus rémois. Un campus qui atteint sa maturité, comme le soulignait Stéphanie Balme, doyenne du Collège Universitaire, qui avait tenu à être présente pour la circonstance.

Sciences Po Reims : une rentrée solennelle placée sous le signe de la maturité



562 étudiants en 1^{ère} année, 1 492 dans le cadre de Sciences Po, près de 1 600 avec les étudiants du programme d'échange, le campus rémois atteint sa maturité.

Lors de la première rentrée solennelle, en 2010, 82 étudiants constituaient la première promotion du campus rémois de Sciences Po. Ils étaient 562 (dont 60 issus des Conventions Education Prioritaires) ce 24 août dernier, dans le grand amphi plein à craquer.

Si Reims était d'ailleurs le premier campus de Sciences Po à faire sa rentrée, il peut également se flatter d'être le plus important du Collège Universitaire (c'est-à-dire du plus

grand nombre d'étudiants de 1^{ère} année), et de disposer du plus grand et du plus confortable des amphithéâtres.

Il est vrai que cet amphi est aussi le plus récent, faisant partie de la dernière tranche de travaux réalisée sur place, et offrant des conditions d'études optimales, pour un montant de 76 M€ financés par la Région, le Département et le Grand Reims. Tilman Turpin, directeur du campus - très enthousiaste devant cet amphi rempli et le retour au

« présentiel » après l'année compliquée que nous avons connue - n'oubliait pas de dire ce que Sciences Po Reims devait au partenariat avec les collectivités territoriales. Pour sa part, et avec élégance, Arnaud Robinet soulignait « le courage » de sa prédécesseure, Adeline Hazan, « d'être allée chercher Sciences Po en 2008, et les financements à même de l'accompagner ».

Stéphanie Balme, doyenne du Collège Universitaire, voyait dans cette rentrée 2021-2022 - la dou-

zième à Reims, donc - « celle de la grande maturité du campus » qui accueille désormais 1 492 étudiants (+ 19 % par rapport à l'année dernière), et près de 1 600 si l'on ajoute les étudiants du programme d'échange.

VERTUS CARDINALES ET VASTE PROGRAMME

Avec les programmes Afrique et Amérique du Nord, qui sont la spécialité du campus, ce ne sont pas moins de 80 nationalités (soit 45 % des étudiants) qui sont représentées à Reims. Notons également la présence de la deuxième cohorte d'étudiants (ceux-là se comptent 20) du double diplôme Bachelor or Arts and Sciences, licence interdiscipli-

naire ouverte en septembre 2020 en partenariat avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Si les étudiants ont bien compris - tant cela leur a été répété en cette rentrée solennelle - qu'ils étaient l'avenir de la société, et s'ils ont été invités à réfléchir sur leur place dans le monde de demain, Stéphanie Balme leur a vivement conseillé de proscrire toute forme de procrastination au cours de leur cursus à Sciences Po, et les a tout aussi vivement incités à cultiver les vertus cardinales de l'école : humilité, curiosité, ténacité, solidarité, exigence (envers eux-mêmes). Et c'est déjà un vaste programme !

JACQUES RIVIÈRE



Stéphanie Balme, doyenne du Collège Universitaire, et Tilman Turpin, directeur du campus, dans le grand amphi (vide après la rentrée solennelle).

CUSHMAN & WAKEFIELD

Cushman & Wakefield Reims
1 rue de l'Arbalète 51100 Reims

03 26 47 49 01

**Vous avez un projet immobilier professionnel ?
200 offres disponibles sur
immobilier.cushmanwakefield.fr**



↘ - 1,0 %

EN JUILLET 2021, LE NOMBRE TOTAL DE CRÉATIONS D'ENTREPRISES TOUS TYPES D'ENTREPRISES CONFONDUS DIMINUE (-1,0 % APRÈS +0,7 % EN JUIN EN DONNÉES CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES ET DES JOURS OUVRABLES). LES IMMATRICULATIONS DE MICRO-ENTREPRENEURS SONT EN BAISSÉ (-0,9 % APRÈS -0,2 %) ET LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES CLASSIQUES SE REPLIENT (-1,1 % APRÈS +2,2 %). EN DONNÉES BRUTES, LE NOMBRE TOTAL D'ENTREPRISES CRÉÉES SUR LES DOUZE DERNIERS MOIS AUGMENTE FORTEMENT (+27,7 %), NOTAMMENT EN RAISON DU NIVEAU PARTICULIÈREMENT BAS DES CRÉATIONS PENDANT LE PREMIER CONFINEMENT EN 2020. (INSEE)

↗ + 16,9 %

EN DONNÉES BRUTES, LE NOMBRE CUMULÉ D'ENTREPRISES CRÉÉES AU COURS DES TROIS DERNIERS MOIS (MAI À JUILLET) EST EN NETTE HAUSSE PAR RAPPORT AUX MÊMES MOIS UN AN AUPARAVANT (+ 16,9 %). LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES SOUS LE RÉGIME DE MICRO-ENTREPRENEUR AUGMENTENT (+ 11,1 %), DE MÊME QUE LES CRÉATIONS DE SOCIÉTÉS (+ 36,2 %) ET LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES CLASSIQUES (+ 5,4 %). LE SECTEUR « SOUTIEN AUX ENTREPRISES » EST CELUI QUI CONTRIBUE LE PLUS À LA HAUSSE GLOBALE (+ 9 000 CRÉATIONS, SOIT UNE CONTRIBUTION DE + 4,4 POINTS). (INSEE)

↗ + 27,7 %

EN DONNÉES BRUTES, LE NOMBRE TOTAL D'ENTREPRISES CRÉÉES AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS EST EN FORTE HAUSSE (+27,7 %), NOTAMMENT EN RAISON DU NIVEAU PARTICULIÈREMENT BAS DES CRÉATIONS PENDANT LE PREMIER CONFINEMENT EN 2020. LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES SOUS LE RÉGIME DE MICRO-ENTREPRENEUR AUGMENTENT FORTEMENT (+30,5 %) AINSI QUE LES CRÉATIONS DE SOCIÉTÉS (+29,9 %) ET, DANS UNE MOINDRE MESURE, LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES CLASSIQUES (+5,5 %). EN JUILLET 2021, EN DONNÉES BRUTES, LA PART DES MICRO-ENTREPRENEURS DANS LE TOTAL DES ENTREPRISES CRÉÉES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS DIMINUE LÉGÈREMENT À 64,9 %. (INSEE)

La Bourse



GESTION SOUS MANDAT

Votre temps est précieux. Confiez à nos experts la gestion active de votre patrimoine financier.

BANQUE POPULAIRE 
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne - Société anonyme coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n°07 005 127.

COTATIONS AU 27/08/21

Variation sur la semaine

Actions		
CAC 40	6 666,03	-1,54%
SBF 120	5 219,89	-1,37%
Nikkei	27 742,29	+0,57%
Dow Jones	35 213,12	+0,72%
Eurostoxx 50	4 169,87	-0,47%

Devises (euros contre...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1755	+0,52%
Livre Sterling	0,8566	+0,21%
Yen	129,39	+0,83%
Dollar/Yen	110,06	+0,31%

SWAPS		
Euribor 5 ans	-0,343	+0,030
Euribor 10 ans	-0,051	+0,053

Marché monétaire		
Eonia	-0,485	-0,003
Euribor 1 mois	-0,556	+0,004
Euribor 3 mois	-0,550	+0,000
Euribor 6 mois	-0,529	+0,000
Euribor 12 mois	-0,502	-0,008

France Etat		
BTAN 2 ans	-0,696	+0,005
BTAN 5 ans	-0,564	+0,040
OAT 7 ans (TEC 10)	-0,400	+0,051
OAT 10 ans	-0,060	+0,071
OAT 30 ans	0,764	+0,096
OAT 50 ans	0,907	+0,091

Emprunts d'Etat	Japon	USA	Euro
JJ	-0,15	0,25	-0,48
2 ans	-0,13	0,21	-0,77
5 ans	-0,13	0,74	-0,75
10 ans	0,02	1,25	-0,49
30 ans	0,64	1,89	-0,04

Valeurs Régionales (variation 2021 %)

Arcelor	28,61	+51,54%
BNP Paribas	53,67	+24,51%
Carrefour	16,85	+20,10%
Crédit Agricole	12,12	+17,46%
Exel Industries	82,40	+35,53%
L.V.M.H.	621,60	+21,67%
Laurent-Perrier	91,80	+22,40%
Michelin	139,25	+32,68%
Natixis	-	-
Nexans	83,15	+40,34%
Kering	672,40	+13,12%
Haulotte-Group	5,97	-1,65%
Rallye	5,83	+0,87%
Remy Cointreau	165,10	+8,40%
Renault	31,00	-13,32%
Saint-Gobain	62,66	+67,09%
Sanofi-Aventis	88,45	+12,39%
Société Générale	26,60	+56,24%
Vallourec	7,71	-71,17%
Veolia environnement	28,63	+43,08%
Vinci	90,96	+11,80%
Vranken-Pommery	17,15	+16,67%

« Un monde libre »

La liberté du monde, et de l'Europe en particulier, c'est d'abord une capacité de croissance retrouvée. Nous publierons nos nouvelles prévisions mi-septembre, mais je peux déjà dire qu'il est possible que, au vu d'un premier semestre un peu meilleur, que nous croyons toujours solidement à une croissance cumulée de 10 % sur 2021-2022, et ce pour la France comme pour la zone euro. Ceci nous paraît devoir résister aux évolutions du virus : vous entrepreneurs, la France collectivement, sommes mieux « vaccinés » y compris économiquement, en ayant adapté nos modes de travail et de production.

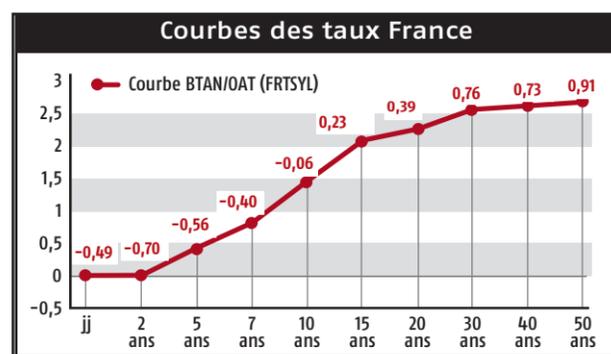
So far, so good... Et ceci justifie la fin du « quoi qu'il en coûte », comme l'ont dit hier Bruno Le Maire et Geoffroy ROUX de BEZIEUX. Vous pouvez par ailleurs compter sur la BCE et sur notre politique monétaire pour rester en soutien. Mais pour autant je veux souligner trois défis pour l'économie du monde libre, et pour la nôtre en particulier :

1- Les difficultés d'approvisionnement bien sûr. Elles vont pousser l'inflation à court terme un peu au-dessus de ce que nous pensions, mais elles seront temporaires, comme dans les reprises précédentes.

2- Plus durablement, les difficultés de recrutement. Vous êtes déjà 48 % à en faire état dans notre dernière enquête de conjoncture début août. Il y a deux faces de cette histoire : l'une positive, ce sont les exceptionnelles créations d'emplois depuis un an (+630 000 pour l'emploi salarié privé). Mais la face négative, c'est que nous retrouvons LE limiteur de vitesse de l'économie française, trop vite après la crise Covid. Il n'y a donc pas de réformes plus nécessaires que celles visant à augmenter l'offre de travail : par la formation, par la réduction du sous-emploi des jeunes et des seniors, et par un travail rendu plus incitatif. C'est également le problème de presque toutes les économies occidentales : je reviens d'Allemagne, où les restaurants ferment cette année aussi un jour de plus par manque de main d'œuvre. Mais il est rendu encore plus insupportable en France par notre niveau élevé de chômage : nous ne pouvons pas évidemment pas nous satisfaire du 8 %, ni de revenir après Covid à une croissance qui resterait proche de 1 % alors que nous devrions viser 2 %.

3- dernier défi, et celui-là est pour l'Europe : la crise Covid aura une fois de plus creusé un fossé transatlantique, le fossé de la croissance. L'économie américaine accélère grâce au digital, l'économie européenne et française souffre de son excessive concentration sur l'aéronautique et le tourisme. Il est vital que nous réussissions les deux révolutions des années [20]20 : la révolution numérique (retard européen), et la révolution écologique (là, l'Europe a une chance d'être en avance). Ce sera un des sujets clés de discussion avec le nouveau gouvernement allemand... quel qu'il soit!

SOURCE : DISCOURS DE FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU, GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE



« Réussir un nouveau cycle encore plus ambitieux »

Événement. Après une édition 2020 annulée sur fond de crise sanitaire, c'est une Foire 2021 placée sous le signe de la responsabilité qui s'ouvre vendredi 3 septembre à Châlons-en-Champagne. Son Commissaire général, Bruno Forget, y voit l'occasion d'entrer dans un nouveau cycle de cinq ans, encore plus ambitieux.



Bruno Forget, dans quel état d'esprit êtes-vous à l'heure d'ouvrir la Foire après une édition suspendue pour cause de Covid soit deux ans d'absence ?

B.F. : Je suis très heureux de retrouver la vie, parce que la Foire va incarner le retour à la vie. On va retrouver le plaisir des échanges, du partage, de la découverte. Cette année, la Foire va plus que jamais incarner ce renouveau et cette renaissance. Après deux ans, il faut retrouver ses marques et se réinventer, sachant qu'une nouvelle édition de la Foire est toujours une nouvelle page blanche d'un livre qui est déjà très épais. Aujourd'hui cette page blanche est bien noircie d'événements plus riches les uns que les autres, sur un fond d'envie partagée de retrouver tous ces accents qui font le sel de la Foire.

Evacuons tout de suite la question de la sécurité sanitaire. Quelles mesures ont été prises pour assurer le bon déroulement de la Foire et rassurer les visiteurs qui hésiteraient à venir ?

B.F. : Nous appliquerons la loi et la réglementation avec rigueur mais sans zèle superflu. La loi prévoit la présentation du pass sanitaire et/ou un test. Aujourd'hui l'usage du pass se fait de la manière la plus facile pour tout le monde et les quelques réticences à son encontre sont

levées. Nous avons aménagé une structure pour pratiquer des tests antigéniques dont les résultats pourront être connus en une quinzaine de minutes. Les choses sont relativement simples et il n'y a aucune raison d'avoir de réticence de se rendre sur le site...

Côté exposants, il semblerait que le succès de la Foire ne se démente pas, même en ces temps d'incertitudes...

B.F. : Aujourd'hui, la Foire est comme à son accoutumée complète et on ne dispose pas d'un seul mètre carré disponible. Ce qui ne nous empêche pas de constater que certains exposants rencontrent des difficultés d'approvisionnements. C'est un problème de fond qui, au-delà de la Foire, concerne de nombreuses entreprises en ce moment et qui touche plus globalement à la question de la réindustrialisation de notre pays et à la réinternalisation de certaines de nos productions.

La manifestation est placée cette année sous le signe d'un événement responsable. C'est quoi être responsable quand on s'appelle la Foire de Châlons ?

B.F. : Cette Foire est une Foire de transition. Cela n'est pas nécessairement dû au Covid, même si cela a probablement accentué les choses. Cette Foire de transition clôt un

cycle de cinq ans et en ouvre un nouveau de cinq ans lui aussi. Les tendances qui vont émerger cette année vont nourrir notre feuille de route des cinq prochaines éditions, jusqu'en 2026. Cette année, on retrouvera des tendances fortes comme les préoccupations environnementales par exemple. Nous avons pris un virage environnemental en tant qu'organisateur, vis-à-vis des prestataires, de nos exposants et de nos clients. Il s'agit aussi de faire de la Foire la vitrine des nouvelles tendances de consommation, des nouvelles tendances environnementales comme la méthanisation par exemple, les biomatériaux, etc.

Nous avons mis l'accent cette année sur la responsabilité. Elle a été mise en évidence par l'annulation de la Foire l'année dernière. On s'est aperçu à cette occasion du rôle que joue la Foire sur la stimulation de l'économie, en termes d'emploi et sur la notoriété d'un territoire aussi. Nous avons donc une lourde responsabilité à cet égard. Nous avons surtout constaté ce que la Foire représentait chez nos interlocuteurs, salariés et institutionnels. Elle a manqué. Cela nous donne une responsabilité supplémentaire, on se doit de réussir cette édition pour répondre à la frustration née de l'annulation de l'année dernière.

Nous voulons réussir un nouveau

cycle encore plus ambitieux et prometteur que le précédent.

Cette annulation a engendré un an et demi de « diète » pour certains exposants. Notre responsabilité est engagée auprès d'eux et aussi auprès de tous les jeunes que nous embauchons pendant les dix jours de la Foire, qui ont été victimes de la crise et qui ont besoin de travailler.

La veille de la Foire se tiendra la Grande Tablée, sous l'égide de l'UCIA, et qui est portée par des acteurs 100% locaux. Comment est née cette idée et pourquoi un tel événement ?

B.F. : Cette initiative rejoint notre rôle d'acteur avec une forte responsabilité sociétale. Nous avons toujours mis en évidence les phénomènes autour des discriminations ou du handicap. Il est de notre devoir d'expliquer et d'être une tribune au profit de tous ceux qui militent au quotidien contre ces discriminations. C'est dans ce sens et pour le symbole des retrouvailles que nous avons voulu organiser cette Grande Tablée, avec plus de 250 personnes qui se retrouveront autour d'une table conviviale, avec des ingrédients locaux, grâce à un ensemble de partenaires qui nous fourniront gracieusement les produits et qui aideront bénévolement à l'organisation.

Les bénéfices de cette Grande Tablée seront reversés à l'association Solaal, qui a été fondée par Jean-Michel Lemetayer et qui a pour vocation de récupérer des produits auprès de la grande distribution et des agriculteurs pour les redistribuer à des associations comme la



Bruno Forget, Commissaire général de la Foire de Châlons-en-Champagne.

Banque Alimentaire, le Secours populaire ou les Restos du Cœur.

Solaal Grand Est sera d'ailleurs lancée officiellement sur la foire le samedi 4 septembre.

Cette année encore, la Foire s'ouvre au Grand Est et aux régions voisines (Hauts de France, Ile de France). Châlons en septembre, Capitale du grand quart Nord Est de la France ?

B.F. : Dali disait que la gare de Perpignan était le centre du monde. Ici on pourrait dire que Châlons est le barycentre de ces trois régions ! Grâce aux acteurs et notamment au président de la Région grâce auquel la Foire peut rayonner dans le Grand Est et dans les deux autres régions. Mais les frontières sont artificielles... plus que jamais je crois aux synergies entre les territoires.

BENJAMIN BUSSON

MINISTRES ET PRÉSIDENTIABLES AU RENDEZ-VOUS

Si le Premier ministre Jean Castex avait promis, le 4 septembre 2020, lors d'une visite à Châlons consécutive à l'annulation de la Foire, de revenir pour inaugurer l'édition 2021, à l'heure où nous bouclons ces pages les organisateurs de l'événement attendaient toujours une réponse positive de la part des services de Matignon. Cette année, c'est donc le ministre de l'Agriculture et de l'alimentation, Julien Denormandie qui inaugurera la Foire le 3 septembre. Il sera suivi par le ministre des PME, Alain Griset, le 6 septembre et par Franck Riester, Ministre du Commerce extérieur et de l'Attractivité, le 10 septembre. Le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, est lui aussi attendu.

Comme chaque édition précédant une élection présidentielle, la Foire est aussi le rendez-vous incontournable des futurs candidats. Xavier Bertrand, président de la Région des Hauts de France et Valérie Pécresse, présidente de la Région Ile de France, tous deux candidats déclarés, seront également présents à Châlons-en-Champagne.

Opinions

PAR L'AGPB, L'AGPM, LA CGB, ET LA FOP, LES PRODUCTEURS DE GRANDES CULTURES

Contribution carbone : la méthode grandes cultures approuvée

Les producteurs de grandes cultures* se félicitent de l'approbation, par le Ministère de la transition écologique, de la méthode « grandes cultures » dans le label bas-carbone. La contribution positive des grandes cultures dans la lutte contre le réchauffement climatique, par la réduction des émissions de GES et le stockage de carbone dans le sol, est ainsi reconnue. La méthode « grandes cultures » doit être un véritable outil de création de valeur pour la ferme France et source de revenu pour les futurs agriculteurs engagés.

Le défi climatique ne peut pas attendre. Il nécessite la mobilisation de tous et de tous les secteurs. L'étude 4 pour 1000 de l'INRAE, publiée en juin 2019 a confirmé que c'est dans le secteur des grandes cultures que réside un des plus forts potentiels d'augmentation du stockage de carbone en France. Les producteurs de grandes cultures se sont ainsi engagés, dès le mois de décembre 2019 avec leurs instituts techniques, à faire reconnaître les atouts et la contribution positive des grandes cultures dans la lutte contre le changement climatique au travers du stockage du carbone dans le sol et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). La labellisation bas-carbone de la méthode grandes cultures accordée

le 24 août par le ministère de la transition écologique valide cette ambition et lance l'utilisation de cette méthode dans le dispositif « bon diagnostic carbone » pour établir le plan d'actions et les recommandations du diagnostic.

La méthode grandes cultures a été rédigée à la demande de la profession par les Instituts de grandes cultures (Arvalis, Terres Inovia, ITB et ARTB), en collaboration avec Agrosolutions, filiale d'InVivo. L'AGPB, l'AGPM, la CGB et la FOP saluent leur engagement et leur professionnalisme pour avoir réalisé ce projet avec efficacité et ouverture. Une gouvernance inclusive et structurée avec un comité scientifique (INRAE, ADEME, I4CE), un comité d'experts (INRAE, porteurs de méthodes,...) et un comité des usagers (futurs utilisateurs et acteurs intéressés), a permis au maximum de parties prenantes de contribuer à l'élaboration de la méthode grandes cultures.

Bâtie par consensus, la méthode grandes cultures s'appuie sur des références solides reconnues par la communauté scientifique. Elle couvre l'ensemble des leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre mis en œuvre sur leur exploitation par les producteurs ainsi que les pratiques visant à stocker davantage de carbone ou

à maintenir ce stock dans le sol. Les porteurs de projets disposent enfin d'un guide robuste pour permettre aux producteurs de grandes cultures de produire des crédits carbone et leur permettre de disposer ainsi d'une nouvelle perspective de valorisation de leurs efforts de transition. L'AGPB, l'AGPM, la CGB, et la FOP souhaitent que la valeur des crédits carbone bénéficie au maximum aux agriculteurs. Elles œuvrent pour accélérer la mise en œuvre opérationnelle des projets ainsi que les modalités de valorisation des crédits carbone et de gestion de l'offre agricole.

Avec environ 250 millions de tonnes de CO2 nettes captées grâce à la photosynthèse en France, les grandes cultures constituent une extraordinaire pompe à carbone permettant à la fois de fournir des aliments, des bioénergies et des matériaux biosourcés. Engagés auprès des citoyens, les agriculteurs souhaitent également fournir des crédits carbone pour répondre aux besoins des nombreuses entreprises privilégiant une compensation carbone basée sur des crédits carbone produits en France, grâce à une activité noble, ancestrale et porteuse de valeurs.

* L'AGPB, l'AGPM, la CGB et la FOP



Une si longue absence

Deux ans. Cela faisait donc deux ans que la Marne n'avait pas connu cette effervescence de la fin de l'été. Deux ans que les organisateurs de la Foire de Châlons n'avaient pas été aussi proches de finaliser les plans d'installation, les programmes et les modalités d'accueil du public aux abords du Capitole. Deux ans que les acteurs socio-économiques marnais et régionaux n'avaient pas coché sur leurs agendas les rencontres, les conférences et les tables rondes. Deux ans que le monde agricole ne s'était pas réuni autour de son traditionnel rendez-vous, qui lui donne habituellement l'occasion de découvrir les nouveautés du machinisme et de préparer l'agriculture de demain. Deux ans que le grand public n'avait été aussi proche de retrouver ses concerts en plein air qui font aussi l'attractivité populaire et la renommée de l'événement. Deux ans que les politiques de tous bords, venus chaque année de plus loin, ne sont pas venus battre le pavé châlonnais, connu pour consacrer, en année présidentielle, les futurs présidents de la République. Deux ans que les médias locaux n'avaient pas préparé autant de sujets à l'événement marnais de l'année. Ne boudons pas notre plaisir, la Foire revient !

BENJAMIN BUSSON

humour

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@forumeco.com

le regard de Faro.

BIENTÔT LA RENTRÉE DANS LES CANTINES



COTRIM
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Location et vente
de bureaux, bâtiments
d'activités et de logistique

Contactez-nous au
03 26 82 74 74

www.cotrim.fr

Matot Braine

PETITES AFFICHES

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales des Petites Affiches Matot Braine est fixé pour l'année 2021, à :

- 1,78 € hors taxes le millimètre/colonne pour les départements de l'Aube (10) et de la Marne (51)
- 1,91 € hors taxes le millimètre/colonne pour le département des Ardennes (08)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réseau Hebdo Eco.

Ventes aux enchères judiciaires mobilières



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Mercredi 8 septembre à 14h

A la requête de Maître RIQUELME après liquidation judiciaire : SARL YILDYZ
Vente en LIVE : www.interencheres.com/51002

BOUCHERIE

Vitrine réfrigérée BONNET Neve 5ml - Lave-mains Inox - Tables de travail Inox - Hachoir à viande FRIGESTECK Hely Joly - Trancheuse à jambon - Plonge Inox 2 bacs - Tables de découpe - Echelle en inox - Chambre froide TOMASINA Easy Bloc etc...

Exposition sur RDV coordonnées sur www.interencheres.com/51002
En raison des dispositions gouvernementales, seules six personnes peuvent assister physiquement à la vente sur réservation préalable impérative (vente sur désignation à l'Hôtel des Ventes).
Les lots sont vendus en l'état - Paiement au comptant, espèces limitées, chèque certifié et deux pièces d'identité, carte bancaire. Frais en sus des enchères 14,28% TTC. Enlèvements sur rendez-vous le 15 septembre de 13h30 à 15h

Photos et détails sur : www.interencheres.com/51002
M2100575

ÉTUDE ALBAN GILLET

Commissaire-priseur judiciaire

49, rue Gosset - 51100 REIMS
Tél : 03.26.47.26.37 - Fax : 03.26.97.74.26
contact@chativesle.fr ou www.chativesle.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

JEUDI 9 SEPTEMBRE 2021

A la requête de Maîtres Isabelle TIRMANT et Bruno RAULET, Liquidateurs à Reims.

A 14 H

Après LJ de M. BERDEN, VISIOFACE, PACHA COIFFURE
Et à la requête d'ACTHUIS GRAND EST dossier DONISI contre DUCROT
Vente en live 49 Rue Gosset 51100 REIMS

Matériel électroportatif - Stocks

Matériel électroportatif de grandes marques dont : MACC, ROMUS, FESTOOL, AEG, MAKITA, échafaudage.

Enlèvement sur rendez-vous.

Détails et photos visibles sur www.interencheres.com/51003.

EXPOSITION PUBLIQUE : jeudi 9 Septembre de 11h à 12h

CONDITIONS DE VENTE : Paiement comptant CB, chèque (sous conditions), espèces ou virement. Restitution des lots après complet paiement du prix ou des garanties suffisantes.

Frais légaux en sus de 14,28 % TTC

Contact vente : Maxime GUILLOT 06.14.71.62.08.

M2101217

Avis d'attribution

FDEA - FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIES DES ARDENNES (08)

Zone le Pêcher - 08440 LUMES

Avis de marché - Travaux

ORGANISME ACHETEUR : Fédération Départementale d'Énergies des Ardennes (08), Contact : Maquin loic, Zone le Pêcher, 08440 Lumes, France. Tél. : +33 3.24.59.45.28 - Courriel : loic.maqin@fdea.fr - URL : <https://www.fdea08.fr>

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
OBJET DU MARCHÉ : études et travaux d'électrification, de construction de génie civil de communications électroniques et travaux neufs d'éclairage public sur le secteur de 5 lots géographiques du département des Ardennes. Extension, renforcement, dissimulation et sécurisation des réseaux de distribution publique d'énergie électrique, du Réseau d'Éclairage Public et du réseau de télécommunication

TYPE DE MARCHÉ : Travaux : Exécution.

CLASSIFICATION CPV : 45231400.

Division en lots. Il convient de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots.

Valeur estimée hors TVA : 22.000.000 €

DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES : 3 mois.

INFORMATIONS SUR LES LOTS :

- Lot n° 1 : Secteur du SIENO Secteur SIENO (nord ouest) ;

- Lot n° 2 : Secteur SEDAN Secteur SEDAN ;

- Lot n° 3 : Secteur OMONT Secteur OMONT ;

- Lot n° 4 : Secteur AISNE ET PORCIEN Secteur AISNE ET PORCIEN ;

- Lot n° 5 : Secteur JUNIVILLE MACHAULT Secteur JUNIVILLE MACHAULT.

CONDITIONS DE PARTICIPATION SITUATION PROPRE DES OPERATEURS ECONOMIQUES : Voir le RC.

TYPE DE PROCÉDURE : Procédure ouverte.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : Vendredi 15 octobre 2021 - 12 h 00.

LANGUE(S) POUVANT ÊTRE UTILISÉ(E) : français.

AVIS DE MARCHÉ BOAMP N° : 21-113807 (envoyé le 20 août 2021).

M2101174

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco

Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.forumeco.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

- Et le vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 16 h

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

ABONNEZ-VOUS

110€ pour 3 ans

Tous les appels d'offres de votre département sur <http://ao.forumeco.fr>

Avis d'attribution

FDEA - FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIES DES ARDENNES (08)

Zone le Pêcher - 08440 LUMES

Avis de marché - Fournitures

ORGANISME ACHETEUR : Fédération Départementale d'Énergies des Ardennes (08), Contact : Maquin loic, Zone le Pêcher, 08440 Lumes, France. Tél. : +33 3.24.59.45.28 - Courriel : loic.maquin@fdea.fr. URL : <https://www.fdea08.fr>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-secures.fr>
OBJET DU MARCHÉ : fourniture et livraison de transformateurs de distribution publique d'énergie électrique fourniture et la livraison de transformateurs de distribution publique d'énergie électrique.
TYPE DE MARCHÉ : fournitures.
CLASSIFICATION CPV : 31171000
VALEUR ESTIMÉE HORS TVA : 250.000 €
DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES : 90 mois.
TYPE DE PROCÉDURE : Procédure ouverte.
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Vendredi 15 octobre 2021 - 12 h 00.
LANGUE(S) POUVANT ÊTRE UTILISÉE(S) : français.
AVIS DE MARCHÉ BOAMP N° : 21-113835 (envoyé le 20 août 2021).
M2101175

Procédures adaptées



OPH • HUMAIN ET RESPONSABLE

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1- IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR : TROYES AUBE HABITAT, 47 Rue Louis Ulbach - 10000 TROYES. Tél. : 03.25.42.56.00 - Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr - Profil acheteur : <http://www.marches-publics.info> - Numéro Siret : 341 498 061 00017
Groupement d'acheteur : Non.
2- COMMUNICATION :
Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2021-01-0100
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Contact : Karine SANCAN, service des marchés - E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
3- PROCÉDURE :
TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).
TECHNIQUE D'ACHAT : Sans objet.
DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES PLIS : 23 septembre 2021 à 17 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.
Les variantes libres ne sont pas autorisées.
JUSTIFICATIONS ET PIÈCES À PRODUIRE PAR LES CANDIDATS :
- Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
- Copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;
- Pour le lot désamiantage : Certification du candidat pour les travaux de retrait ou d'encapsulation d'amiante (sous-section 3) ;
- Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;
- Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).
A TITRE PRATIQUE, le candidat pourra remettre les formulaires DC1 et DC2 dûment complétés (accessibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>).
En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement.
(Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions)
CRITÈRES UTILISÉS LORS DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :
Critères de sélection des candidatures :
1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.
Critères de jugement des offres :
1. Prix (60 %).
2. Valeur technique (40 %).
4- IDENTIFICATION DU MARCHÉ :
INTITULE DU MARCHÉ : Travaux de désamiantage-démolition d'un hangar et d'une maison d'habitation aux 13 et 15 rue Maréchal FOCH à SAINTE SAVINE (10300).
Code CPV principal : 45262660-5 : Travaux de désamiantage ; 45111100-9 : Travaux de démolition.
TYPE DE MARCHÉ : travaux.
LIEU PRINCIPAL D'EXECUTION DU MARCHÉ : Commune de SAINTE SAVINE (10300).
DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX : 3 mois.
Ce délai s'entend pour l'ensemble des lots, compris période de préparation de chantier, hors congés payés.
La consultation ne comporte pas de tranches.
5- LOTS :
- Lot n°1-Désamiantage (CPV 45262660-5 : Travaux de désamiantage) ;
- Lot n°2-Démolition (CPV 45111100-9 : Travaux de démolition).
Réponse possible à un ou plusieurs lot(s).
6- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :
INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS : TA de CHALONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE. Téléphone : 03.26.66.86.87 - Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Télécopie : 03.26.21.01.87.
INTRODUCTION DES RECOURS :
- référé précontractuel, depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L 551-1 à L.551-12 et R 551-1 à R.551-6 du code de justice administrative) ;
- référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution, ou à défaut de la publication, 6 mois à compter de la signature du contrat (articles L551-13 à L.551-23 et R551-7 à R.551-10 de code de la justice administrative) ;
- recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ;
- recours pour excès de pouvoir contre la décision de rejet de l'offre dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet et jusqu'à la signature du marché (articles R 421-1 à R421-7 du code de justice administrative).
DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 24/08/2021.
M2101227

Procédures adaptées

COMMUNE DE SAINT-GILLES

Avis d'appel public à la concurrence

Procédure adaptée (application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique)

I. OBJET DU MARCHÉ : Travaux de réaménagement et d'embellissement de la Place du Prieuré.
II. LIEU D'EXECUTION : Commune de Saint-Gilles (51170).
III. DELAI PRÉVISIONNEL D'EXECUTION : 2 mois.
IV. DEMARRAGE PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX : Octobre 2021.
V. DECOMPOSITION EN LOT ET EN TRANCHE :
La présente consultation comporte :
- Tranche Ferme : Réaménagement et embellissement de la place du Prieuré et création d'un cheminement piéton PMR dans la cour de la mairie ;
- Tranche Optionnelle n°1 : Réaménagement et embellissement de la cour de la Mairie.
VI. CONSISTANCE DES TRAVAUX : (ordre de grandeur des travaux)
Tranche Ferme : Réaménagement et embellissement de la place du Prieuré et création d'un cheminement piéton PMR dans la cour de la mairie, comprenant :
- Démolition du revêtement de surface, terrassement et nivellement : 450 m² ;
- Réalisation de voirie et trottoirs en enrobés avec reprise de la structure : 350 m² ;
- Réalisation de 11 places de stationnement dont un ensemble PMR ;
- Réalisation d'un cheminement piéton PMR en enrobés : 100 m² ;
- Pose de 80 ml de bordures.
Tranche Optionnelle n°1 : Réaménagement et embellissement de la cour de la Mairie, comprenant :
- Démolition du revêtement de surface en enrobés : 150 m² ;
- Terrassement et nivellement : 300 m² ;
- Aménagement de la cour en graviers avec plaques de stabilisation : 300 m² ;
- Pose de 30 ml de bordures ;
- Reprise des gouttières existantes par canalisation en tranchée ;
- Création d'un puisard pour gestion des eaux pluviales avec trop-plein.
VII. LIEU OU L'ON PEUT DEMANDER LE DOSSIER DE CONSULTATION : Il ne sera pas remis de dossier papier.
Le dossier peut être téléchargé gratuitement sur le site : www.marches-secures.fr
VIII. DATE LIMITE ET CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES : Les offres doivent impérativement parvenir pour le 20 septembre 2021 à 12h00.
Les candidats transmettront leur offre par voie dématérialisée, à l'adresse suivante : www.marches-secures.fr
Les modalités et conditions de remise des offres sont fixées au règlement de consultation.
IX. CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de choix énoncés ci-après suivant la pondération indiquée :
- Prix (50 %) ;
- Valeur technique de l'offre (50%).
X. RENSEIGNEMENTS :
Les renseignements d'ordre administratif et technique pourront être obtenus auprès du maître d'oeuvre : CEREG Pays de Champagne, 2 rue Jules Méline - 51430 BEZANNES. Tél. : 03.26.06.13.88 - M. Fabian MAYER - E-mail : f.mayer@cereg.com
XI. DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION : le 26 août 2021.
Madame le Maire de SAINT-GILLES : Evelyne FRAEYMAN-VELLY.
M2101278

VOTRE MAPA EN LIGNE ?

CONTACTEZ FLORA DURVILLE

POUR PLUS D'INFORMATIONS

06.50.63.38.35

relationclient.pamb@forumeco.com

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

ENVOYEZ NOUS VOS ANNONCES
PAR MAIL EN FORMAT WORD

annoncelegale.pamb@forumeco.com



Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

VENTE CESSON

ATTRIBUTION D'APPORTS

SCP Marie-Laure MODEME et Ingrid BAGLIN-HUY
33 rue Aristide Briand
51120 SEZANNE

OPHE'MININ COIFFURE

Avis d'insertion

Suivant acte reçu par Maître Ingrid BAGLIN-HUY, Notaire à SEZANNE, le 14/08/2021, enregistré au service des impôts de REIMS, le 20/08/2021, dossier : 2021/ 81356 référence : 5104P04 2021 N 02670 contenant cession de fonds artisanal par :

Mademoiselle Ophélie, Morgane, Jeannine, Bernadette DUCAMP, coiffeuse, célibataire majeure, demeurant à ROMILLY SUR SEINE (10100), 234 rue Gornet Boivin. N'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité. Née à ROMILLY SUR SEINE (10100), le 5 mai 1990. De nationalité Française.
A : Madame Océane, Alexandra, Françoise, Chantal DUSAUTOY, coiffeuse, célibataire majeure, demeurant à ESTERNAY (51310), 9, Rue Pasteur. N'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité. Née à BROU SUR CHANTERINE (77177), le 17 avril 2000. De nationalité Française.

D'un fonds artisanal ayant pour activité salon de coiffure, connu sous l'enseigne OPHE'MININ COIFFURE, sis et exploité à ESTERNAY (51310), 31 place du Général de Gaulle, immatriculé 803 641 125 au R.C.S. de REIMS (51100).
Moyennant le prix de : 25.000,00 €. S'appliquant savoir :

- A la cession des éléments incorporels pour : 20.000,00 €.
- A la cession du matériel, mobilier et outillage : 5.000,00 €.

Entrée en jouissance immédiate.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître BAGLIN-HUY, Notaire associé à SEZANNE (51120), 33 rue Aristide Briand où domicile a été élu, dans les dix jours suivants la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion : Le notaire.
M2101231

CONSTITUTION

DE SOCIETE

ICÔNE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

2G Avenir

Société civile
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
4 rue Boileau
51490 PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à PONTFAVERGER-MORONVILLIERS (Marne) du 31 juillet 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : 2G Avenir.
FORME : Société civile.
SIEGE : 4 rue Boileau - 51490 PONTFAVERGER-MORONVILLIERS.
OBJET : A titre patrimonial et pour son propre compte : la propriété, l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et sur ces titres ; la constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine, privé ou professionnel, mobilier ou immobilier.

DUREE : 99 ans.
CAPITAL : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.
GERANCE : M. Gautier GIRARD, demeurant à PONTFAVERGER-MORONVILLIERS (51490), 6 avenue Boileau.

CESSIONS DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit des descendants de l'associé cédant. En toutes autres hypothèses, les parts ne pourront être cédées qu'avec l'agrément donné par un ou plusieurs associés disposant du droit de vote et représentant plus de la moitié du capital social.
IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. Pour avis.

M2101163

ICÔNE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

AG2LC

Société civile
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
4 rue Boileau
51490 PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à PONTFAVERGER-MORONVILLIERS (Marne) du 31 juillet 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : AG2LC.
FORME : Société civile.
SIEGE : 4 rue Boileau - 51490 PONTFAVERGER-MORONVILLIERS.

OBJET : A titre patrimonial et pour son propre compte : la propriété, l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et sur ces titres ; la constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine, privé ou professionnel, mobilier ou immobilier.

DUREE : 99 ans.
CAPITAL : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.
GERANCE : M. Amaury GIRARD, demeurant à PONTFAVERGER-MORONVILLIERS (51490), 11 rue Saint-Brice.

CESSIONS DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit des descendants de l'associé cédant. En toutes autres hypothèses, les parts ne pourront être cédées qu'avec l'agrément donné par un ou plusieurs associés disposant du droit de vote et représentant plus de la moitié du capital social.
IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. Pour avis.

M2101164

PATONICE

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 17 Août 2021, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : PATONICE
FORME : Société civile.
CAPITAL : 25.000 €, par apports en numéraire.

SIEGE : 1, Clos des Fourches - 51150 TOURS SUR MARNE.
OBJET : Acquisition, propriété, gestion de tous biens mobiliers et immobiliers.

DUREE : 99 années.
CESSION DE PARTS : Les cessions de parts à des tiers sont soumises à l'agrément préalable de la Gérance.
GERANCE : Mme Béatrice ROUX demeurant 1, Clos des Fourches - 51150 TOURS SUR MARNE.
IMMATRICULATION : R.C.S. de REIMS. Pour avis.

M2101165

DES PADADAS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à VERRIERES en date du 20/08/2021, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : DES PADADAS.
SIEGE SOCIAL : 47 GRANDE RUE , VERRIERES (Marne)

OBJET : - La constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine immobilier.

- L'acquisition de tous immeubles ou biens immobiliers bâtis ou non bâtis, leur exploitation et leur mise en valeur de toute manière jugée convenable.

- La prise à bail par contrat de crédit-bail de tous biens immobiliers, la gestion, l'exploitation, par location ou autrement desdits immeubles.

- Leur entretien, leur amélioration ou leur transformation. La société peut notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux dès que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de son objet.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 1.000 €
GERANCE : Monsieur Gérard PALIN, demeurant 47 Grande Rue, VERRIERES (Marne).

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers étrangers à la société (y compris le conjoint et membre de la famille du cédant) qu'avec le consentement des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE. M2101166

AUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Reims en date du 16 août 2021, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : AUSE ; SIEGE SOCIAL : 9B Rue Jean d'Orbais, REIMS (Marne) ; OBJET : - L'administration et la gestion d'un portefeuille d'actions, de parts sociales et plus généralement de toutes valeurs mobilières dont elle se rendra propriétaire par voie d'achat ou d'apport en nature, la prise de participations ou d'intérêts dans toute société existante ou à créer, - La construction, l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement dit de tous immeubles et terrains, quelque soit leur mode d'acquisition (achat, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail), l'aliénation occasionnelle des biens lui appartenant, pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social et plus généralement toutes opérations mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la société, Et plus généralement, toutes opérations quelconques de caractère financier, mobilier ou immobilier se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. CAPITAL : 10.000 € - Montant des apports en numéraire : 10.000 €.

GERANCE : - Aude DASSONVILLE, demeurant 9B Rue Jean d'Orbais, REIMS (Marne), - Sébas-tien GRESSANT, demeurant 9B Rue Jean d'Orbais, REIMS (Marne), AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers étrangers à la société (y compris le conjoint et membre de la famille du cédant) qu'avec le consentement des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales. IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant.

M2101191

LAGRANGE & ASSOCIES

Avocats
117 rue Jacques-Yves Cousteau
85000 LA ROCHE SUR YON

«HOLDING PLACET»

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : «HOLDING PLACET».

CAPITAL : 1.000 €.
SIEGE SOCIAL : ZAC Les Essillards, Rue Alberto Santos-Dumont - 51100 REIMS.

OBJET : Les activités de prises de participation au capital de sociétés cotées et non cotées et pour ces dernières, la gestion des titres acquis ou détenus par tous les modes de mise à disposition. La filialisation de sociétés. Les activités de services administratifs, commerciaux, de direction et de gestion aux filiales.

DUREE : 99 ans.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions peuvent être cédées librement entre associés mais ne peuvent être cédées au profit de tiers, y compris les héritiers ayant droit, qu'avec l'agrément préalable du Président de la société.

PRESIDENT : Monsieur Jean-Marc PLACET, demeurant 8 rue de Taisy - 51100 REIMS.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS (51).
M2101204

Notaires Associés

SAS «PJHB, Notaires associés»
27 boulevard de la Motte
51200 EPERNAY

CHALET GAMB

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Gilles JEZIORSKI, Notaire, associé de la SAS «PJHB, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à EPERNAY (Marne), 27 boulevard de la Motte, le 23 août 2021 a été constituée la société à responsabilité limitée suivante :

DENOMINATION : CHALET GAMB.
SIEGE SOCIAL : HAUTVILLERS (51160), 126 rue de Bacchus.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.500,00 €.
CESSIONS DE PARTS : les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément.

L'exercice social commence le 01/01 et se termine le 31/12.

GERANTS : Monsieur Sébastien BARDOUT et Madame Sandrine BARDOUT Née GOBILLARD, demeurant 126 rue de Bacchus 51160 HAUTVILLERS.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS

Pour avis :
Le Notaire.

M2101220

SCP Corinne PAGEOT et Benoît VINOT

Notaires associés
5 place de la République
51260 ANGLURE

SCI «LES CHAPELLES»

Suivant acte reçu par Maître Benoît VINOT, Notaire à ANGLURE, le 3 Juillet 2021, enregistré à REIMS le 22 juillet 2021 Ref 5104P04 2021 il a été constituée la Société Civile Immobilière suivante :

DENOMINATION : SCI «LES CHAPELLES».

SIEGE : 214 rue des Chapelles - 51190 AVIZE.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

OBJET : La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

CAPITAL SOCIAL : cent mille six cents Euros (100.600 €).

GERANTS :
1°) Madame Sandrine, Genegève, Lucienne NOBLET, secrétaire, épouse de Monsieur Nicolas AMELIN, demeurant à LE MESNIL SUR OGER (51190), 6 Grande Rue. Née à REIMS (51100), le 25 janvier 1971.

2°) Monsieur Frederic, Arthur, Jean AMELIN, Militaire, demeurant à LE MESNIL SUR OGER (51190), 6 Grande Rue. Né à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), le 21 décembre 2001.

CESSION DE PARTS : Toute opération ayant pour but ou pour résultat, le transfert entre toutes personnes existantes, physiques ou morales, de la propriété d'une ou plusieurs parts sociales, si ce n'est entre associés, entre conjoints associés ou non, ainsi qu'entre ascendants et descendants, est soumise à l'agrément de tous les associés.

IMMATRICULATION au R.C.S. de : REIMS.

Pour avis et mention :
Me Benoît VINOT,
Notaire.

M2101221

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

MALOEM

Société civile immobilière
au capital de 500 Euros
Siège social :
3 place Charles de Gaulle
51190 AVIZE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AVIZE du 30 juillet 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DENOMINATION SOCIALE : MALOEM.

SIEGE SOCIAL : 3 place Charles de Gaulle 51190 AVIZE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition de tous biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail location ou autrement desdits immeubles.

DUREE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE : Monsieur Jérôme LAVAL demeurant 3 place Charles de Gaulle - 51190 AVIZE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis :
La gérance.

M2101225

«BETTI BOX»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 16/07/2021, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : «BETTI BOX».

CAPITAL : 5.000 €.

SIEGE : 23 rue de Bazancourt - 51110 BOULT SUR SUIPPE.

OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger : Location de box, location d'emplacement stationnement, surface au sol (stockage de matériels, location de surface).

DUREE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des 3/4 des voix des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT : Mme Diane BETTINGER, demeurant 7 rue Vauthier Lenoir - 51100 REIMS.

DIRECTEUR GENERAL : M. Alexandre BETTINGER, demeurant 10 rue du Moulin - 08190 SAINT GERMAINONT.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2101230

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne



L'ÉPICURIEN

Société en nom collectif
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
77 rue Arthur Hannequin
51340 PARGNY SUR SAULX

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PARGNY SUR SAULX du 26/08/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société en nom collectif.

DENOMINATION SOCIALE : L'ÉPICURIEN.

SIÈGE SOCIAL : 77 rue Arthur Hannequin - 51340 PARGNY SUR SAULX.

OBJET SOCIAL : Activité de débit de boissons alcoolisées ou non, vente de bibeloterie, journaux, d'articles et d'abonnements de téléphones, ainsi que tous jeux exploités par la Française des Jeux ou toute autre société, la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local que l'activité visée ci-avant. À cet effet, il est précisé que les associés de la SNC ne peuvent être que des personnes physiques réunissant les conditions fixées à l'article 5 du décret n°2010-720 du 28 juin 2010 modifié.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

ASSOCIÉS EN NOM :

- Madame Nadège CHEVALIER,

demeurant 77 rue Arthur Hannequin - 51340 PARGNY SUR SAULX ;

- Monsieur Sébastien HODENT,

demeurant 77 rue Arthur Hannequin - 51340 PARGNY SUR SAULX.

GERANCE :

- Madame Nadège CHEVALIER,

demeurant 77 rue Arthur Hannequin - 51340 PARGNY SUR SAULX ;

- Monsieur Sébastien HODENT,

demeurant 77 rue Arthur Hannequin - 51340 PARGNY SUR SAULX.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2101281

SARL ITALCHEF

Constitution de société

Suivant acte sous seing privé en date du 23 août 2021, il a été procédé à la constitution de la Société suivante :

DENOMINATION : ITALCHEF.

FORME : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique.

SIÈGE SOCIAL : Chez Madame Cipriana CALABRO, 69 Boulevard Carteret - 51100 REIMS.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 € divisé en 500 parts de 10 € chacune.

OBJET : La société a pour objet, tant en France qu'à l'Étranger : Négoce et distribution de produits alimentaires et non alimentaires destinés aux hôtels, cafés, restaurants et épiceries.

DURÉE : 99 années à compter de la date d'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

GERANT : Monsieur Antonio Gaetano PRINCIPATO, demeurant 69 Boulevard Carteret - 51100 REIMS.

CESSION DE PARTS : Cession libre consentie par l'Associé Unique et en cas de pluralité d'associés, cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément donné par AGE dans les autres cas à la majorité des Associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le gérant.

M2101192



FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

CUILLIER-DESLOOVERE

Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 €uros
Siège social :
14 Place d'Armes - 51220 POUILLON

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à POUILLON du 6 Août 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : CUILLIER-DESLOOVERE.

SIÈGE : 14 Place d'Armes - 51220 POUILLON.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 3.000 €.

OBJET : l'activité de négociant-manipulant en vins de Champagne.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Vincent CUILLIER, demeurant La Grange Le Comte - 51530 BRUGNY VAUDANCOURT.

DIRECTEUR GENERAL : Madame Emeline DESLOOVERE, demeurant La Grande Le Comte - 51530 BRUGNY VAUDANCOURT.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2101287

LAGRANGE & ASSOCIES

Avocats
117 rue Jacques-Yves Cousteau
85000 LA ROCHE SUR YON

«PLACET VENDEE»

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : «PLACET VENDEE».

CAPITAL : 1 000 €.

SIÈGE SOCIAL : ZAC Les Essillards, Rue Alberto Santos-Dumont - 51100 REIMS.

OBJET : Le mariage, la préparation des produits de la mer, l'expédition des produits à destination des établissements poissonniers, restaurants et de leurs consommateurs.

DURÉE : 99 ans.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions peuvent être cédées librement entre associés mais ne peuvent être cédées au profit de tiers, y compris les héritiers ayant droit, qu'avec l'agrément préalable du Président de la société.

PRESIDENT : PLACET SARL, ZAC Les Essillards, Rue Alberto Santos-Dumont - 51100 REIMS, N° 790 719 215 RCS REIMS, représentée par son gérant, Monsieur Jean-Marc PLACET.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS (51).

M2101203



LE MUST

Aux termes d'un acte SSP en date du 09/08/2021, il a été constitué une société :

DENOMINATION SOCIALE : LE MUST.

SIÈGE SOCIAL : 45 rue Carnot - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

FORME : EURL.

CAPITAL : 500 €.

OBJET SOCIAL : restauration rapide sandwicherie, pizzeria, à emporter et à livrer.

GERANCE : Monsieur GHERIANI Amir, demeurant 22 rue du Docteur Pellier - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, élu pour une durée indéterminée.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2101169



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX

Mes CROZAT, PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT

23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SOCIÉTÉ CIVILE LE VALLON

ACTE CONSTITUTIF : Acte reçu par Me Thibault PIERLOT, notaire associé à GUEUX, Marne, le 26 août 2021.

FORME : Société civile régie par les articles 1832 et suivants du code civil.

DENOMINATION SOCIALE : SOCIÉTÉ CIVILE LE VALLON.

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens et droits immobiliers. La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles, conformément à leur destination. L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et l'octroi de toute garantie immobilière ou autre portant sur tout ou partie du patrimoine social. La mise à disposition à titre gratuit au profit de ses membres ou de ses gérants, qui pourront accueillir toutes personnes de leur choix, mais uniquement en contrepartie du versement par l'occupant des charges usufructuaires attachées à l'immeuble. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en sociétés.

L'acquisition, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine mobilier. L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières. La prise de participation par tous moyens dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement. L'investissement sur tous supports mobiliers et la gestion desdits supports (contrat de capitalisation..., comptes à terme, certificats de dépôts,...). Le placement de liquidités sur tous supports. Et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, à la condition qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

SIÈGE SOCIAL : MARFAUX (51170), 4 rue de l'Eglise.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

CAPITAL : Trois cent mille €uros (300.000 €) en numéraire.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit des descendants des associés. Toute autre cession doit faire l'objet d'un agrément par les associés.

M2101194

GERANTS :
- Monsieur Luc TRICHON ;
- Madame Marie-Lise JUILLET,
épouse TRUCHON ;
Demeurant ensemble à MARFAUX (51170), 4 rue de l'Eglise.
IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis :
Me Thibault PIERLOT, notaire.
M2101305

OFFICE NOTARIAL CLOVIS

Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

SABOUNIA FRANCE SARL

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître David Mennetret, Notaire associé à REIMS (Marne), 15 rue Clovis, le 23 août 2021 il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SABOUNIA FRANCE SARL.

FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL SOCIAL : dix mille €uros (10.000,00 €).

SIÈGE SOCIAL : PLEURS (51230), 31 rue du Général Leclerc.

OBJET : le commerce de tous produits de cosmétique, produits de beauté, produits pour la toilette, savons, parfums, huiles essentielles, ainsi que le conditionnement, le négoce. l'importation, l'exportation, la distribution et la vente en gros ou au détail, directe ou par correspondance, sédentaire ou non sédentaire, des produits ci-dessus indiqués ainsi que toutes marchandises se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus indiqués et que tous types de produits et articles alimentaires et non alimentaires.

DURÉE : 99 ans.

GERANT nommée pour une durée illimitée : Mohamed MOUSSLY, demeurant à PLEURS (51230), 31 rue du Général Leclerc.

CESSIONS DE PARTS : Les cessions entre associés sont libres. Toutes les autres opérations, notamment toutes cessions, échanges, apports à société d'éléments isolés, donations sont soumis à l'agrément donné avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention.

M2101194



FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

COMPAGNIE VITICOLE HUBERT DE BILLY - CVHB

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 26 juillet 2021 à EPERNAY (51), il a été constituée une société civile d'exploitation viticole présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile d'exploitation viticole.

DENOMINATION SOCIALE : Compagnie Viticole Hubert de BILLY - CVHB.

SIÈGE SOCIAL : 36 avenue de Champagne - 51200 EPERNAY.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial,

d'une activité réputée agricole, au sens de l'article L.311-1 du code rural et de la pêche maritime.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraires.

GERANCE : Monsieur Maximilien VARENARD de BILLY est nommé gérant, sans limitation de durée.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2101274

MODIFICATION

DE STATUTS

SÉVERINE ET FABIEN MATHIEU

EARL au capital de 263.440 €uros
Siège social :
22 rue Valentine Régnier
51700 BASLIEUX SOUS CHATILLON
R.C.S. Reims 493 098 446

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 20 août 2021, l'assemblée des associés a nommé Mme Séverine MATHIEU, demeurant à BASLIEUX-SOUS-CHATILLON (51700), 22 rue Valentine Régnier, aux fonctions de gérante à compter du 1^{er} septembre 2021.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour Avis, la Gérance.

M2101074

SCEA «L'OEUF DE MOSCOU»

Capital social : 6.000 €uros
Siège social :
1 chemin de Moscou
51400 PROSNES
R.C.S. Reims 833 566 946

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} août 2021, Monsieur Clovis FLAMBERT, demeurant 18 allée Suzanne Tourte - 51500 TAISSY, a été nommé cogérant à compter de cette date.

Pour avis : La gérance.

M2101162

TAXI GP

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €uros
Siège social :
18 avenue de Vitry
51800 STE MENEHOULD
795 091 123
R.C.S. Châlons en Champagne

D'un PV de l'associé unique et Président du 16/08/2021, il résulte que :

- L'objet social de la société a été modifié à compter du même jour et les activités sont désormais les suivantes : La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autre. Toute prestation de services, conseils, études au profit des sociétés, sur les plans administratif, comptable, technique, commercial, financier ou autres. L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié.

- La dénomination sociale a été modifiée pour adopter, à compter du 16/08/2021, celle suivante : HOLDING ARGONNAISE. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.

- Le siège social a été transféré, à compter du 16/08/2021, au 47 Grande Rue - 51800 VERRIERES.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2101167



Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes
7 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES

FINANCIERE PVF

Société Civile
au capital de 234.320 €uros
Siège social :
14A avenue des Chênes
51370 SAINT BRICE COURCELLES
881 985 634 R.C.S. Reims

Aux termes de l'Assemblée Générale en date du 25 janvier 2021, le capital a été réduit de 263.320 € pour être ramené à 234.320 €.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL : ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à deux cent soixante-trois mille trois cent vingt (263.320) €uros. Il est divisé en 454 parts de 580 € chacune, lesquelles sont attribuées comme suit :

- à Monsieur Frédéric VALISSANT, une part sociale en pleine propriété, ci 1 part ;

- à Madame Betty LEBEE, une part sociale en pleine propriété, ci 1 part ;

- à Monsieur Cédric VALISSANT, trois cent dix-neuf parts sociales en pleine propriété, ci 318 parts ;

- à Madame Amélie VALISSANT, cent trente-trois parts sociales en pleine propriété, ci 134 parts.

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 454 parts sociales.

Conformément à la loi, les associés déclarent expressément que les 454 parts sociales présentement créées sont souscrites en totalité par les associés, et qu'elles sont réparties entre les associés dans les proportions indiquées ci-dessus.

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à deux cent trente quatre mille trois cent vingt (234.320) €uros. Il est divisé en 404 parts de 580 € chacune, lesquelles sont attribuées comme suit :

- à Monsieur Frédéric VALISSANT, une part sociale en pleine propriété, ci 1 part ;

- à Madame Betty LEBEE, une part sociale en pleine propriété, ci 1 part ;

- à Monsieur Cédric VALISSANT, trois cent dix-neuf parts sociales en pleine propriété, ci 318 parts ;

- à Madame Amélie VALISSANT, cent trente-trois parts sociales en pleine propriété, ci 134 parts.

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 404 parts sociales.

Conformément à la loi, les associés déclarent expressément que les 404 parts sociales présentement créées sont souscrites en totalité par les associés, et qu'elles sont réparties entre les associés dans les proportions indiquées ci-dessus.

Les actes et pièces seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le gérant.

M2101179

ORATIO AVOCATS

5 rue Albert Londres - 44300 NANTES

J.C.B. CONSEILS

Société par actions simplifiée
au capital de 30.090 €uros
Siège social :
7 rue Pierre Salmon
Centre d'affaires Reims Bezannes
51430 BEZANNES
389 632 100 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 31 mai 2021 Monsieur Menno KROM, demeurant Poortkade 180 - 4302 VA Zierikzee - The Netherlands a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Gerben GERKEN, démissionnaire.

Pour avis : Le président.

M2101187

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne

société d'avocats
NOMDOS
Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

GROUPE PRIEUX

Société par actions simplifiée
au capital de 1.259.740 Euros
Siège social :
13 rue Georges Legros
51500 CHIGNY LES ROSES
337 381 461 R.C.S. Reims

1/ Suivant délibérations en date du 30 Juin 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé une réduction de capital, non motivée par des pertes, d'une somme de 326.380 € pour le ramener de 1.259.740 € à 933.360 € par voie de rachat d'actions.

2/ Cette réduction de capital est devenue définitive suite à l'absence d'opposition, ainsi que le constate un procès-verbal du Président en date du 27 Juillet 2021.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
L'inscription modificative sera effectuée de la Société au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2101189

FCN DISTRIBUTION

SELAS au capital de 1.000 Euros
Siège social :
10 rue de la Besace - 51170 BLIGNY
902 091 669 R.C.S. de Reims

En date du 23/08/2021, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient : NFC51 DISTRIBUTION.
Modification au R.C.S. de REIMS.
M2101196

EARL «OLIVIER ISSELEE»

Capital social : 22.400 Euros
Siège social :
233 rue des Grappes d'Or
51530 CRAMANT
R.C.S. Reims 423 130 889

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2021, les associés ont décidé des points suivants, à compter de cette même date :

- Retrait de Monsieur Olivier ISSELEE, de la gérance ;
- Nomination de :
* Monsieur Thibault ISSELEE, demeurant 233 rue des Grappes d'Or - 51530 CRAMANT ;
- * Madame Cécile ISSELEE, demeurant 71 rue Léon Bourgeois - 51530 CRAMANT ;

en qualité de cogérants.
Pour avis : La gérance.

M2101198



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes CROZAT, PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

GROUPEMENT FORESTIER GARINOIS

Capital : 1.158.400 Euros
Siège social :
5 rue Tribaut
51220 VILLERS FRANQUEUX
444 015 655 R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte reçu par Maître Hubert CROZAT, le 23 août 2021, Monsieur Philippe GARINOIS a donné sa démission de ses fonctions de gérant.

Messieurs Michel et Adrien GARINOIS restent gérants.
Pour avis : Me H. CROZAT, Notaire.
M2101210

Maîtres BOUFFIN, BRIAND-DUFOUR, TERRAT
Notaires associés
4 mail des Acacias - 51120 SEZANNE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PRIEUR

Capital : 180.957,96 Euros
Siège social :
CONNANTRE (51230)
L'Hermitage
Numéro d'identification 780 298 824
R.C.S. de Reims

Réduction du capital

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 29 décembre 2020, il a été décidé de réduire le capital social de cent quatre-vingt mille neuf cent cinquante-sept Euros et quatre-vingt seize centimes (180.957,96 €) à quatre vingt-treize mille cinq cent quatre vingt-dix-huit Euros et quatre-vingt quatorze centimes (93.598,94 €) par voie de réduction du nombre de parts sociales.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis et mention :
Me Xavier BOUFFIN,
Notaire.

M2101168

SAS «UNIAGRI»

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
7 chemin de Ceron
51240 TOGNY AUX BŒUFS
R.C.S. : Châlons en Champagne
897 499 869

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 09/07/2021, les associées ont décidé, à compter du même jour, d'augmenter le capital social d'une somme de 637.030 € pour être porté à 638.030 €. Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2101170



FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

EARL DE BILLY

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 22.867,05 Euros
Siège social :
165 rue des Capucins
51100 REIMS
R.C.S. Reims 419 433 065

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 30 juillet 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés de l'EARL DE BILLY a décidé, à compter du 1^{er} août 2021 :

- De transformer l'EARL en SAS sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

L'objet de la société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 22.867,05 €.

Madame Evelyn VARENARD de BILLY, demeurant 165 rue des Capucins - 51100 REIMS devient, du fait de la transformation, présidente de la société.

- De modifier la dénomination sociale de la société :
ANCIENNE MENTION : EARL DE BILLY.

NOUVELLE MENTION : DE BILLY.
Pour avis :
La gérance.

M2101213



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SCI LUKAI

SC au capital de 1.000 €, siège social : Chemin des Horts 06140 TOURETTES SUR LOUP R.C.S. Grasse 449 883 933 Par décision des associés, aux termes d'un acte de partage reçu par Me HERBELET-VIGOURT, notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE en date du 23/08/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 3 avenue Jacques Simon 51470 SAINT MEMMIE à compter du 23/08/2021. DUREE : 99 ans. OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement de tous biens bâtis ou non bâtis dont la société peut devenir propriétaire, de nommer Monsieur Brice ROSENZWEIG demeurant 52 Chiddingstone Street SW6 3 TG à LONDRES (Angleterre) et Madame Caroline ROSENZWEIG demeurant 3 avenue Jacques Simon à SAINT MEMMIE (51470) en qualité de co-gérants en remplacement de M. ROSENZWEIG Guy (suite à son décès survenu le 11 septembre 2020). Radiation au R.C.S. de GRASSE et immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2101215



FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

SCEV CHAMPAGNE BLOSSEVILLE MARNIQUET

Société civile d'exploitation viticole
au capital de 15.244,90 Euros
Siège social :
22 allée d'Epernay - 51480 CUMIERES
R.C.S. Reims 348 578 725

Aux termes d'une délibération en date du 2 janvier 2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Mathieu BLOSSEVILLE, demeurant 19 allée d'Epernay - 51480 CUMIERES, pour une durée illimitée à effet du 1^{er} janvier 2021. L'article 14 des statuts sera modifié en conséquence.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2101222

CABINET DU DOCTEUR MONCEAUX ET ASSOCIÉS

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée
au capital de 200.000 Euros
Siège social :
5 rue Gobet Boisselle
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
R.C.S. Châlons en Champagne
804 839 736

Aux termes de l'AGE du 26/07/2021, il a été décidé de nommer Madame Claire-Marie VALLERE, demeurant 2 avenue de la Gare - 51390 GUEUX, en qualité de cogérante de la société avec effet au 01/07/2021.

Le dépôt sera effectué au R.C.S. du greffe de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : La gérance.

M2101223

GAEC «PERINET VINCENT»

Capital social : 7.622,45 Euros
Siège social :
10 rue des Marronniers
51330 NOIRLIEU
R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE
405 329 855

Avis de transformation

L'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2021 a décidé de transformer le GAEC en exploitation agricole à responsabilité limitée et de réduire son capital social. Les caractéristiques de la société sont désormais les suivantes :

FORME : EARL.
DENOMINATION : PERINET VINCENT.

DUREE : 99 années, son terme est fixé au 23 mai 2095.

SIÈGE SOCIAL : 10 rue des Marronniers - 51330 NOIRLIEU.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

CAPITAL SOCIAL : 7.500 € divisé en 500 parts de 15 €.

GERANCE : Monsieur Thierry PERINET et Madame Marie Françoise PERINET née VINCENT, demeurant 10 rue des Marronniers - 51330 NOIRLIEU.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective unanime.

Pour avis,
La gérance.

M2101242

**Corinne MANFAIT**

Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

MA TIM BIRON

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
7 rue du Docteur Fesneau
51100 REIMS
833 863 350 R.C.S. Reims

Suivant décisions en date du 9 août 2021, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 96.250 € et de modifier en conséquence les statuts sociaux. Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :
CAPITAL SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : 1.000 €. NOUVELLE MENTION : 97.250 €
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2101236

**Corinne MANFAIT**

Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

HOLDING FAMILIALE RION

Société à responsabilité limitée
au capital de 168.490 Euros
Siège social :
2A rue des Verriats - RN 51
51500 CHAMPFLEURY
830 688 321 R.C.S. Reims

Suivant décisions en date du 9 août 2021, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 96.250 € et de modifier en conséquence les statuts sociaux.

Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :
CAPITAL SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : 168.490 €. NOUVELLE MENTION : 264.740 €.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2101238

**LA CARTE GRISE EN LIGNE**

Société par actions simplifiée
Au capital de 2.000 Euros
Siège social :
Rue de la Couverault - 51220 BRIMONT
898 806 864 R.C.S. Reims

Modification de l'objet social

Aux termes d'une décision du 03/06/2021, les associés de la société LA CARTE GRISE EN LIGNE ont décidé de modifier l'objet social et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

OBJET SOCIAL : «La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'achat et la vente de véhicules neufs ou d'occasion ;

- L'accompagnement et l'établissement de cartes grises agréées en ligne pour tous types de véhicules ;

- La réalisation de toutes prestations administratives aux fins d'immatriculation de tous types de véhicules».

Modification sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2101275

société d'avocats
NOMDOS
Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

FINANCIERE SAINTE ANNE

Société par actions simplifiée
au capital de 525.501 Euros
Siège social :
14 rue Frédéric et Irène Joliot Curie
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
824 152 862
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes des décisions en date du 16 Juin 2021, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social du 14 rue Frédéric et Irène Joliot Curie - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, au 24 rue Gassendi - 21700 NUITS SAINT GEORGES, et ce à compter du 1^{er} Juillet 2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE fait l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.

M2101306

**Corinne MANFAIT**

Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

ELITE NOEL

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
30 rue des Blancs Monts
51350 CORMONTREUIL
833 861 370 R.C.S. Reims

Suivant décisions en date du 9 août 2021, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 96.250 € et de modifier en conséquence les statuts sociaux.
Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :
CAPITAL SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : 1.000 €. NOUVELLE MENTION : 97.250 €.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2101239

LA LOUPIOTTE BUSSENOT

Par décision du 31/12/2019, l'associée unique de la SARL LA LOUPIOTTE BUSSENOT (Capital : 1.000 €. Siège : 11 rue du Mont Vierge - 51300 VITRY LE FRANCOIS. R.C.S. CHALON EN CHAMPAGNE 850 578 287) a augmenté le capital de 300.000 € par apport en nature pour le porter à 301.000 € (Modif art 7 des statuts).
M2101304

société d'avocats
NOMDOS
Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

ARUM

Société à responsabilité limitée
Au capital de 71.920 Euros
Siège social :
3 rue du Bois de l'Archevêque
51370 CHAMPIGNY
381 819 168 R.C.S. Reims

1/ Suivant délibérations en date du 30 juin 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé une réduction de capital, non motivée par des pertes, d'une somme de 7.680 € pour le ramener de 71.920 € à 64.240 € par voie de rachat de parts sociales.

2/ Cette réduction de capital est devenue définitive le 5 août 2021 suite à l'absence d'opposition.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
L'inscription modificative sera effectuée de la société au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2101309

**FAV-POMAGRO**

EURL au capital de 7622,45 Euros
Siège social :
28 Avenue du Général Eisenhower
51100 REIMS
410 213 250 R.C.S. de Reims

Le 19/08/2021, l'associé unique a pris acte de la démission des fonctions de co-gérant de Mme DE CALUWE Lotte, avec effet au 28/02/2021.

Dépôt au R.C.S. de Reims.
M2101248

**NASRI LAON**

SCI au capital de 100 Euros
Siège social :
312 Avenue de laon - 51100 REIMS
810 927 988 R.C.S. de Reims

L'AGE du 07/07/2021 a nommé en qualité de gérant M. NASRI Salah, demeurant 5 rue du Fond Pâté, 51100 Reims en remplacement de Mme NASRI Nathalie, à compter du 07/07/2021. Dépôt au R.C.S. de REIMS.
M2101249

L'INSTANT PUB

Les associés de la société par actions simplifiée L'INSTANT PUB, au capital de 10.000 €, dont le siège est à EPERNAY (51), 67 rue Thiercelin Parrichault, immatriculée sous le n° R.C.S. REIMS B 899 091 565 ont nommé Madame Anne-Claire Dany LEFEVRE, demeurant 27 rue des Rochettes - 51530 SAINT MARTIN D'ABLOIS, en qualité de directrice générale à compter du 29/07/2021.
La présidente.

M2101285

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Marne / Ardennes

SARL «GIRARDIN TRAVAUX PUBLICS»

Société à responsabilité limitée au capital de 30.000 Euros
Siège social :
8 rue le Merisier - 51210 MONTMIRAIL
R.C.S. Reims 452 362 379

Par assemblée générale extraordinaire du 9 août 2021, les associés ont décidé, à compter de cette même date, d'augmenter le capital social le portant à 41.000 €.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : Le représentant légal.
M2101237

MGH INVEST

Société à responsabilité limitée au capital de 100 Euros
Siège social :
24 rue du Vieux Four
51370 CHAMPIGNY
844 094 573 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 9 novembre 2020, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée MGH INVEST a décidé de transférer le siège social du 24 rue du Vieux Four - 51370 CHAMPIGNY, au 21 rue de Courcelles - 51100 REIMS, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.
M2101269

SEMCHA

Société anonyme d'économie mixte au capital de 7.694.580 Euros
Siège social :
Hôtel de Ville, place du Maréchal Foch
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
R.C.S. Châlons en Champagne
737 220 152

Aux termes d'une délibération du 22 juillet 2021, le conseil d'administration de la

Semcha a pris acte :
- Du renouvellement du mandat de Commissaire aux Comptes du Cabinet FCN domicilié 85 boulevard de Charonne à Paris (75011) pour une période de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2026.
- De la suppression du mandat de commissaire aux comptes suppléant.
M2101291

K+S FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 4.277.055 Euros
Siège social :
1 rue des Docks Rémois
51100 REIMS
R.C.S. Reims n° 414 982 942

Aux termes d'un PV du 29/06/2021, la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, sise 63 rue de Villiers - 92208 NEUILLY SUR SEINE, a été nommée Commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la société DELOITTE & ASSOCIES, pour 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026. Il n'y a pas eu lieu de remplacer la société BEAS, commissaire aux comptes suppléant.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.
M2101298

SCEV TREPO LERIGUIER

Capital social : 680.000 €
Siège social :
19 bis rue Sainte Libaire
51330 VANAUULT LE CHATEL
R.C.S. Chalons En Champagne
494 596 018

Dans l'annonce parue dans le journal n°7919 du 7 juin 2021, il convient de lire :

Objet
Cette société a pour objet :
- L'exploitation et la gestion de biens viticoles dont elle est propriétaire, locataire ou bénéficiaire de mises à disposition, et généralement l'exercice

d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime

- La participation de la société, par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés existantes ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, sociétés en participation ou groupements d'intérêt économique.

Pour avis le représentant légal.
M2101293

AVIS DIVERS



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

M. HENRI CHARLIER

Envoi en possession en l'absence d'héritiers réservataires
Article 1378-1 du Code de procédure civile

«Par testament olographe du 16 décembre 1976, Monsieur Henri Gaston CHARLIER, né à COURTISOLS, le 3 juillet 1933, demeurant à COURTISOLS (51460), 40 rue Jean de la Fontaine, célibataire, décédé à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 9 décembre 2020, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Laurence CARLIER, suivant procès-verbal en date du 3 février 2021, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, le 23 mars 2021.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Laurence CARLIER, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne), 18 rue de l'Arquebuse, Notaire chargé du règlement de la succession».
M2101224

MME JOSETTE LATRUWE VEUVE BERTHELAY

Succession

Par testament en date du 19 décembre 2012 déposé au rang des minutes de Maître Corinne PAGEOT, notaire à ANGLURE (51260), 5, Place de la République, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance de CHALONS EN CHAMPAGNE, le 29 juin 2021.

Madame Josette, Aïce, Corneille LATRUWE, retraitée, veuve de Monsieur Serge, Guy BERTHELAY, demeurant à SAINT JUST SAUVAGE (51260), 8, Rue Dominique François Arago. Née à VAILLY (10150), le 20 février 1927. De nationalité Française. Décédée à ROMILLY SUR SEINE (10100), le 17 juin 2021, a institué des légataires universels.

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 10 août 2021, auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Corinne PAGEOT, notaire à ANGLURE (51260), 5, Place de la République, référence CRPCEN : 51026

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour Avis :
Me Corinne PAGEOT.
M2101286



NOTAIRES

M. BERNARD CHERMERY

Avis d'envoi en possession

Par testament olographe du 06/11/2018, Monsieur Bernard Remy CHERMERY, né à LA CHAPELLE FELCOURT (51) le 06/12/1931 a institué des légataires universels.

Les oppositions pourront être faites dans un délai d'un mois à dater des présentes et devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier à Maître Etienne VINCENT, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 55 avenue du Général de Gaulle.

Pour avis et mention :
Maître Etienne VINCENT, Notaire.
M2101290



PLURIAL NOVILIA

EPERNAY APPARTEMENTS :
- 19 rue de l'Arquebuse - Lot 613 - T4 - 2 chambres - 80 m² environ - DPE : E - 113.500 € - réf : ER.61517
- 6 rue Maurice Cerveaux - Lot 34 - T3 - 2 chambres - 67 m² environ - DPE : E - 84.000 € - réf : ER.23570
ESTERNAY MAISON :
- 26 rue de Champagne - T3 - 2 chambres - 71 m² environ - DPE : E - 85 500 - réf : ER.64522

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 86 50 25 49
Vente ouverte à titre de résidence principale. Visites sur RDV, renseignements et dépôt des dossiers complets en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la dernière annonce légale. Remise des offres : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources. Les délais de remise de offres, priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources relèvent de l'article L443-11 et suivants du CCH. Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
M2101297



PLURIAL NOVILIA

FISMES :
MAISON : 3 rue Emile Zola - T5 - 3 chambres - 92 m² environ - Garage attenant - DPE : D - 132.000 € - réf : ER.80546

Renseignements : 06.16.56.05.91.
Vente ouverte à titre de résidence principale. Visites sur RDV, renseignements et dépôt des dossiers complets en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires : 1 mois à compter de la dernière annonce légale. Remise des offres : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources. Les délais de remise de offres, priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources relèvent de l'article L443-11 et suivants du CCH. Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
M2101197

POURSUITE D'ACTIVITE

CITLALI SAS

Société par actions simplifiée au capital de 34.000 Euros
Siège social :
4 rue Source de Muire
(51430) BEZANNES
R.C.S. Reims : 830 451 829

Par consultation écrite en date du 31 mai 2021, la collectivité des associés de la SAS CITLALI a décidé la poursuite de son activité.

Pour avis et mention.
M2101271

CLOTURE

DE LIQUIDATION

Maîtres BOUFFIN, BRIAND-DUFOUR, TERRAT

Notaires associés
51120 SEZANNE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DUFOR

(en liquidation) société civile au capital de 9.909,00 Euros
Siège social :
CONNANTRE (51230)
24 rue du 8 mai 1945
SIREN 312 628 639
Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de REIMS

Clôture de liquidation

Madame Marie-Christine Maryline DUFOR, épouse de Monsieur Jean-François Joseph COUSIN, demeurant à COMPIEGNE (60200), 3 rue du Moulin, agissant en qualité de liquidateur, déclare que la liquidation de la société SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DUFOR, société civile dont la dissolution a été publiée dans ce même journal, le 14 décembre 2020 n°7894, a été clôturée le 3 mars 2021 suivant décision de la collectivité des associés après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion.

Le dépôt des actes a été effectué au greffe du tribunal de REIMS.

Pour avis et mention :
Me BOUFFIN.

M2101172

AU LOCAL

SARL au capital de 10.000 Euros
Siège social :
36 avenue de Paris - 51100 REIMS
832 855 324 R.C.S. de Reims

L'AGO du 21/08/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. LEMONNIER Pierre, demeurant 36 avenue de Paris - 51100 REIMS pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Radiation au R.C.S. de REIMS.
M2101216

CHANGEMENT DE

NOM PATRONYMIQUE

M. ADRIAN LEGLISE

Mme Séverine FLOQUET épouse ANTOINE, née le 05/02/1979 à REIMS, demeurant 14 rue de Provence 51350 CORMONTREUIL, agissant au nom de son enfant mineur M. Adrian LEGLISE né le 04/08/2013 à REIMS, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer au nom patronymique de ce mineur celui d'ANTOINE ou, à défaut, FLOQUET.
M2101235

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

OFFICE NOTARIAL CLOVIS

Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

EPOUX PRUVOST

Avis de changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Stéphanie DOUBLET-RIET, Notaire à REIMS (51100) 15 rue Clovis, le 28 juillet février 2021, Monsieur Daniel Jacques Erwin PRUVOST, né à CASABLANCA (Maroc) le 29 avril 1958, et Madame Viviane Marie-France DUFOSSE, née à DARGNIES (80570) le 23 décembre 1956, demeurant ensemble à BAZANCOURT (51110), 2 rue Jean Jaurès, mariés à la mairie de DARGNIES (80570) le 2 juillet 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont convenu de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté avec clause d'attribution de communauté au profit du survivant des époux. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à dater des présentes et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître Stéphanie DOUBLET-RIET, Notaire à REIMS (Marne), 15 rue Clovis.

Pour avis et mention,
Me Stéphanie DOUBLET-RIET,
Notaire.

M2101209

Ardennes

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SCP CHARLIER-LAURENT, CONREUR et SORIANO-DUMONT

Notaires associés
à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes)
1 bis rue de Lorraine

CHCH

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Guillaume CONREUR, Notaire à CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes), 1 bis, rue de Lorraine, le 19 août 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : CHCH.
FORME : Société Civile régie par les dispositions du titre IX du livre III du code civil.

SIÈGE SOCIAL : SAINT-MARCEAU (08160), 10 rue de la Folie.

OBJET : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : Mille Euros (1.000 €) apport numéraire.

GERANCE : Mademoiselle Chloé HUGARD, demeurant à REIMS (51100), 5 rue de Salin.

CESSION DE PARTS : Cession soumise à l'agrément à l'unanimité des associés.

IMMATRICULATION AUPRES DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE :

SEDAN.
Pour avis :
Maître Guillaume CONREUR.
M2101182

NOUVELLE DRINKS

Par acte SSP du 02/08/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : NOUVELLE DRINKS.

OBJET SOCIAL : Vente de toutes boissons au détail, demi-gros et gros ainsi que tous produits alimentaires ou autre.

SIÈGE SOCIAL : 40 rue de l'Ardenne - 08700 NEUFMANIL.
CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.
PRESIDENT : Mme Rousseau Gaëlle, demeurant 40 rue de l'Ardenne - 08700 NEUFMANIL.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUSE D'AGREMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au R.C.S. de SEDAN.
M2101186

FUSION

ASSOCIATION ARDENNES PATRIMOINE INSERTION

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901
Siège social :
10 rue Jean-Baptiste Lefort
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Déclarée à la Préfecture des Ardennes sous le numéro W081000247
SIREN : 399 326 354
(Association absorbée)

ASSOCIATION API CHANTIERS

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901
Siège social :
10 rue Jean-Baptiste Lefort
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Déclarée à la Préfecture des Ardennes sous le numéro W081002148
SIREN : 538 804 279
(Association absorbante)

Avis de projet de fusion

L'Association absorbée a pour objet l'action en faveur de la construction d'une société inclusive permettant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes en difficulté et en faveur de l'emploi sur le département des Ardennes.

L'Association absorbante a pour objet la conception et la mise en œuvre de toutes fonctions d'accompagnement social ou professionnel et de toutes actions favorisant l'accueil, la mobilisation et la motivation vers l'emploi des personnes en difficulté d'insertion.

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 17 mai 2021, les Associations ARDENNES PATRIMOINE INSERTION et API CHANTIERS ont établi un projet de Traité de fusion-absorption selon lequel l'Association absorbée transmettrait à l'Association absorbante l'ensemble de son patrimoine.

Pour établir les bases et conditions de l'opération de fusion-absorption, ont été retenus les comptes et bilans de l'absorbée arrêtés au 31/12/2020. L'actif et le passif d'ARDENNES PATRIMOINE INSERTION s'élevaient à :

Actif : 738.496 €.
Passif : 698.548 €.

Ainsi, la valeur nette s'élève à 39.948 € au 31/12/2020.

Sous réserve de la décision des organes délibérants appelés à statuer sur l'opération, l'opération de fusion-absorption prendra effet d'un point de vue comptable, fiscal et juridique le 01/01/2021 ; les opérations d'ARDENNES PATRIMOINE INSERTION depuis cette date devant être considérées comme accomplies par API CHANTIERS.

Le mise à disposition gratuite du projet de Traité de fusion-absorption et des documents d'informations complémentaires à destination des tiers et des membres des établissements concernés est organisée à l'adresse du siège de chaque association.

Pour avis : Le Président de l'Association ARDENNES PATRIMOINE INSERTION.

M2100859

Toutes les annonces légales de votre département sur <http://al.forumeco.fr>

Ardennes / Aube

AVIS
ADMINISTRATIF

COMMUNE DE VRIGNE AUX BOIS

Avis d'enquête publique portant sur les projets de révisions allégées n°1, n°2 et n°3 du Plan Local d'Urbanisme de VRIGNE AUX BOIS

Par arrêté n° 2021/133-DGS en date du 10 août 2021, le maire de VRIGNE AUX BOIS a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur les projets de révisions allégées n°1, n°2 et n°3 du Plan Local d'Urbanisme de VRIGNE AUX BOIS, dont les objets sont les suivants :

- Révision allégée n°1 : hausse de la surface de vente autorisée pour les commerces en zones UA et UB du PLU,
- Révision allégée n°2 : hausse de la surface de plancher pour les abris de jardin en zones UA, UB, 1AU et N,
- Révision allégée n°3 : création d'un emplacement réservé pour une voie de desserte entre le Chemin Noir et la rue Pasteur, et définition d'une zone constructible 1AU le long de cette voie.

- A cet effet, M. Frédéric PIERRROT a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie, du lundi 20 septembre 2021 au samedi 23 octobre 2021 inclus.

Durant l'enquête, le dossier est consultable :

1. Sous forme « papier » à la Mairie du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

2. Sur le site internet à l'adresse suivante : www.vrigne-aux-bois.fr

3. Lors des permanences du commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, qui se tiendront :

Le lundi 20 septembre 2021 de 18h à 19h30

Le mercredi 6 octobre 2021 de 16h30 à 18h

Le samedi 23 octobre 2021 de 10h à 12h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets de révision pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur au 11 avenue Jean Jaurès 08330 Vrine aux Bois. Pour tous renseignements, téléphonez au 03.24.52.12.22

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

Le Maire, Patrick DUTERTRE

M2101031

Aube

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

30 VH OFFICE VICTOR HUGO NOTAIRES ASSOCIÉS

M° COSSARD - MARTIN - DAMAY
30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

SAS JUDIS/SAS DUO

Cession de fond de commerce

Suivant acte reçu par Me Bertrand-Hugues MARTIN, le 9 juillet 2021, enregistré à SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT TROYES 1, le 22/07/2021 référence 2021N 00998, La SAS JUDIS, dont le siège est à SAINT JULIEN LES VILLAS (10), 130 avenue Michel Baroin, SIREN 351 522 990 R.C.S. TROYES.

A vendu à
La SAS DUO, dont le siège est à SAINT JULIEN LES VILLAS (10), 130 avenue Michel Baroin, SIREN 900 624 909 R.C.S. TROYES.
L'activité de bar, restauration rapide avec licence III exploitée à SAINT JULIEN LES VILLAS (10) 130 avenue Michel Baroin, connu sous le nom LE MILADY.
Prix : 5.000,00 €. Entrée en jouissance : 9 juillet 2021. Oppositions chez le notaire dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour Insertion.
Bertrand-Hugues MARTIN
M2101240

30 VH OFFICE VICTOR HUGO NOTAIRES ASSOCIÉS

M° COSSARD - MARTIN - DAMAY
30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

DA ROCHA/ SARL XILA

Cession FDC

Suivant acte reçu par Me Pascal COSSARD, le 5 août 2021, enregistré à Service de la publicité foncière et de l'enregistrement TROYES 1, le 13/08/2021 référence 2021N 01130, M. Amandio DA ROCHA, né à VILA COVA-PENAIEL (Portugal), le 2 octobre 1964, et Mme Katia Brigitte CHABROL, son épouse, née à SAINT ANDRE LES VERGERS (10), le 31 mars 1974, demeurant à TROYES (10), 40 boulevard Carnot.

Ont vendu à : La SARL à associé unique XILA, dont le siège est à SAINT ANDRE LES VERGERS (10), centre commercial Carrefour, avenue Charles de Refugé, SIREN 901 234 799 R.C.S. TROYES.

Le fonds de commerce de bar, restauration rapide sis à SAINT ANDRE LES VERGERS (10) avenue Charles de Refugé, centre commercial Carrefour, connu sous l'enseigne Bar de la galerie, et pour lequel Mme Katia DA ROCHA est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES, sous le numéro 490 069 531.

PRIX : 90.000,00 €. ENTRÉE EN JOUISSANCE : 1^{er} août 2021.

Oppositions chez le notaire dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour insertion : Pascal COSSARD.
M2101241

Pour avis :
La Présidente.

M2100985

CONSTITUTION
DE SOCIETE

SCI LE DOMAINE DES LACS

Avis de constitution

Suivant acte sous signatures privées en date du 15 août 2021 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'administration, l'aménagement, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

DENOMINATION SOCIALE : SCI LE DOMAINE DES LACS.

SIEGE SOCIAL : LESMONT (10500), 3 rue de la voie de Ramerupt.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : cinq cent mille Euros (500.000,00 €).

Les apports sont en numéraire.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

GERANT : Monsieur Didier MOIRE, demeurant à ASNIERES SUR SEINE (92600), 85 rue du Château.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le gérant.
M2101171

M2101301

M2101388

M2101295

M2101295

M2101295

M2101295

M2101295

M2101295

M2101295

M2101295

M2101295

KPMG
Avocats

LG GESTION

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à SAINT PARRES AUX TERTRES (Aube) du 20 juillet 2021, il a été constitué une société unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DENOMINATION : LG GESTION.

SIEGE : 9, Boulevard Danton - 10000 TROYES DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 239.850 €. Apports en nature : 239 850 € correspondant à des apports de droits sociaux.

OBJET PRINCIPAL : La propriété, l'acquisition, la souscription, la cession, l'apport et la gestion de parts sociales, actions, valeurs mobilières, titres de placement et de tous autres instruments financiers, y compris la prise de participation, directe ou indirecte, dans toute Société ou groupement, français ou étranger, ayant une activité civile, agricole, viticole, commerciale, industrielle, immobilière ou financière ; L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de ces activités financières ; La gestion de trésorerie au sein du groupe et les relations avec les banques.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Toutes les cessions d'actions, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable des associés.

PRESIDENTE : Madame Léa GOMICHON, demeurant à SAINT PARRES AUX TERTRES (10410), 23, rue Simone de Beauvoir.

DIRECTRICE GENERALE : Madame Laëtitia GAUTREAU, demeurant à TROYES (10000), 9, Boulevard Danton.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis :
La Présidente.

M2101243

GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial

JONQUET-CHATON
11 rue Paul Dubois - 10000 TROYES

SCI JOTRUNY

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Julien CHATON, notaire associé de la SCP dénommée «JONQUET-CHATON, notaires associés», titulaire d'un office notarial ayant son siège à TROYES (10000), 11 rue Paul Dubois, le 24 août 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

DENOMINATION SOCIALE : SCI JOTRUNY

SIEGE SOCIAL : 461 rue Louis Guillemin 10120 SAINT GERMAIN.

DUREE : 99 ans

CAPITAL SOCIAL : Trois mille Euros (3.000,00 €).

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

COGERANTS : Monsieur Thomas GUERIN, demeurant à SAINT GERMAIN (10120), 461 rue Louis Guillemin, Madame Lauriane GUERIN, demeurant à LIEGE (Belgique), 84 quai de Coronmeuse, Monsieur Antonin GUERIN, demeurant à SAINT GERMAIN (10120), 6 rue du Marais.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le notaire.
M2101243

REMONDIS ELECTRO RECYCLING SAS
Société par actions simplifiée au capital de 3.070.000 Euros
Siège social :
Rue de l'Ecluse - ZAC des Marots
10800 SAINT-THIBAUT
451 239 636 R.C.S. Troyes

Le 30/06/2021, l'associée unique a :

- nommé M. Patrice MOROT, domicilié 63 rue de Villiers - 92208 NEUILLY SUR SEINE, en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de M. Jean-Christophe GEORGHIOU dont le mandat n'a pas été renouvelé ;

- étendu l'objet social (figurant à l'article 2 des statuts) à l'achat, la vente, le stockage et la massification de déchets issus d'équipements électriques, électroniques, et toutes activités commerciales s'y rapportant.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le DG M2101295

Alésia : ils sont venus, ils ont vu et ils ont tout transformé

Un été en France. Après plus de huit ans de combat face à face, Gaulois et Romains ont déposé les armes. Depuis le mercredi 9 décembre 2020, la fameuse galerie des combats qui surprenait le visiteur dès l'entrée de l'exposition permanente n'est plus. Cet été, le premier étage du MuséoParc Alésia a accueilli une nouvelle scénographie estimée à trois millions d'euros hors taxes.



C'était le mercredi 9 décembre de l'an 2020, un combat titanessque se jouait pour la dernière fois au premier étage du MuséoParc Alésia sur les terres d'Alise-Sainte-Reine, en Côte-d'Or. Des colosses de plus de trois mètres figés dans des grimaces plus belliqueuses les unes que les autres se voyaient inexorablement choir de leur piédestal, attaqués par d'improbables soldats lilliputiens dépourvus de toute armure. Ces envahisseurs qui mettaient ainsi fin à l'affrontement de guerriers romains et gaulois, pétrifiés depuis plus de huit ans dans un simulacre, criant de réalisme, d'un épisode parmi les plus célèbres de La guerre des Gaules, n'étaient autres que les maîtres des lieux : les équipes du MuséoParc Alésia, sous la direction de Michel Rouger.

Créée en 2012, la fameuse galerie des combats, était emblématique du site : elle surprenait le visiteur dès l'entrée de l'exposition permanente. La rencontre avec ces statues géantes permettait de saisir d'un coup la force de l'affrontement, tout en apportant beaucoup d'informations sur les équipements au combat. Aujourd'hui, une page se tourne, les imposantes icônes entrent dans une phase de repos, bien méritée. Un nouveau chapitre de

l'histoire de ce lieu qui vit Vercingétorix s'y réfugier et tenir le siège des armées romaines conduites par Jules César, s'écrit, avec la mise en place d'une nouvelle scénographie qui a été dévoilée au public en juin. « Les attentes du public ont changé, la médiation culturelle a évolué vers toujours plus d'accessibilité, plus d'interactivité, plus d'expériences ludiques et plus de proximité avec les visiteurs. L'envie de découvrir les collections trouvées sur le site se faisait également sentir... Relever le défi du renouvellement ne nous fait pas peur, partant du postulat que si on ne peut pas refaire l'histoire, on peut renouveler la manière d'en parler au public », affirme Michel Rouger, directeur du MuséoParc. « Alésia est un lieu de fouilles depuis plus d'un siècle. Avec l'Archéologie en fil rouge, tout l'enjeu du projet de nouvelle scénographie est de mettre en regard les collections et la très longue période d'occupation humaine du site (du Néolithique à

nos jours). Gardant une part importante pour la période du siège, cette nouvelle présentation permet de comprendre pourquoi Vercingétorix se réfugia à Alésia, quel peuple gaulois est installé sur le mont Auxois à son arrivée, que devient Alésia après le siège de César... Cette scénographie valorise en particulier les collections et présente un florilège d'objets gallo-romains de l'agglomération, permettant de faire un pont avec les vestiges visibles sur le site », développe Patricia Janeux, attachée de conservation au conseil départemental de la Côte-d'Or.

IMMERSIF ET INTERACTIF

Le nouveau parcours permanent propose une véritable immersion à la fois au cœur du siège d'Alésia mais aussi dans la ville gallo-romaine qui s'y est développée. Pour ce faire, l'exposition consacre une part belle aux collections trouvées sur le site (près de 600 pièces), jamais exposées jus-

qu'ici ! Devant la richesse archéologique des lieux, le choix des objets à exposer est cornélien. « D'où la mise en place d'une présentation modulable et amovible afin de pouvoir présenter plusieurs trésors au fil des années. Et pour débiter, ce sont les fouilles récentes qui seront dévoilées en priorité », complète Patricia Janeux. Ce nouveau volume se déploie en huit espaces contextualisés, sur 1 100 m², au cœur du bâtiment circulaire de Bernard Tschumi. Sa conception a été confiée à Clémence Farrell qui en signe la scénographie et la direction artistique, et à sa société de production Muséomaniac pour la partie audiovisuelle et multimédia.

Une frise du temps interactive accompagne ainsi la déambulation. Ponctuant cette dernière, des niches abritent des bustes en réalité augmentée de César, de Vercingétorix et de Napoléon III (le premier à entreprendre des fouilles sur le site) qui commentent, chacun à leur manière, l'histoire d'Alésia. Le visiteur peut regarder mais aussi toucher : objets sonores, bac à fouille numérique, mur magique et autres manipulations virtuelles d'armes gauloises ou romaines pour se défouler dans des combats grandeur nature.

L'investissement pour ce chantier s'élève à trois millions d'euros HT, avec les frais d'études et la restauration des collections, dont 2,3 millions d'euros HT de travaux. Le conseil départemental de la Côte-d'Or pilote le dossier via une cellule de développement dédiée au site d'Alésia et a investi 1 086 663 euros HT. Le projet est co-financé par l'État à hauteur d'1,4 million d'euros et par la Région Bourgogne-Franche-Comté à

Furie d'Alésia

Au MuséoParc d'Alésia l'aventure se vit également hors les murs avec un tout nouveau jeu d'aventure en plein air de type escape game, immersif et numérique à l'esprit punk antique. Vous arpentez les vestiges de la ville gallo-romaine afin de découvrir un secret datant de plus de 2 000 ans. Grâce à une tablette tactile, vous allez devoir résoudre les énigmes étape par étape dans un temps limité de 90 minutes. Ce jeu n'est pas restreint à une salle fermée mais propose plutôt le site d'Alésia comme un environnement de jeu singulier en plein air. Vous pourrez accomplir votre mission grâce au maître de jeu virtuel (le Pr. Stokowski et son intelligence artificielle M.A.T.E.R.) qui vous guidera durant l'expérience.

hauteur de 600 000 euros.

PAR FRÉDÉRIC CHEVALIER,
POUR RÉSOLUTION ÉCO

Cette expérience a été conçue à partir d'une histoire fictive qui ne relate en aucun cas les faits historiques qui se sont passés à Alésia. À partir de 14 ans. Réservation obligatoire. Tarif : 5 euros. Pour participer vous devez vous munir d'un billet d'entrée au MuséoParc Alésia. Achat en ligne sur alesia.com/billetterie ou à l'entrée du site : 1, route des Trois Ormeaux, 21150 Alise-Sainte-Reine. Tél. 03.80.96.96.23

Tarifs : adulte +16 ans : 10 euros, junior 7-16 ans : 6 euros, gratuit pour les moins de 7 ans.



Les sorties de l'été

Foire en scène

> DU 3 AU 13 SEPTEMBRE 2021

Foire en Scène, ce festival de musique unique en son genre qui se tient à l'occasion de la 75^{ème} Foire de Châlons, réserve chaque année une programmation musicale riche et éclectique et la 22^{ème} édition de cet événement familial n'échappera pas à la règle. Organisé en marge de la Foire de Châlons, le festival de musique Foire en Scène réunit petits et grands dans un succès populaire grâce à la diversité du plateau d'artistes présents et son tarif accessible à tous.

Pendant les 11 jours de festival, des grands noms de la chanson française se succéderont sur la scène du Parc des Expositions Chalonnais. Chaque soirée sera l'occasion d'apprécier un style différent : de la variété française avec Jean-Louis Aubert, Yves Duteil ou Véronique Sanson, en passant par le rock éternel de Trust et des Innocents, la pop de Kendji et Suzane, les sublimes et fascinantes voix de Benjamin Biolay et de Chimène Badi ou encore les sets électriques de Bob Sinclar.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :



* Vendredi 3 septembre à 20h30 : Jean-Louis Aubert

* Samedi 4 septembre à 20h30 : Benjamin Biolay

* Dimanche 5 septembre à 17h : Kendji

* Lundi 6 septembre à 18h30 : Suzane

* Mardi 7 septembre à 18h30 : Trust

INFORMATIONS PRATIQUES :

Horaires :

Du lundi au vendredi et dimanche : de 10h30 à 21h

Les samedis : de 10h30 à 22h

Dernier lundi : fermeture à 19h

Tarifs :

Du lundi au jeudi

Adulte : 6 €

Enfants de moins de 12 ans : 3 €

Du vendredi au dimanche

Adultes : 7 €

Enfants de moins de 12 ans : 3,50 € Gratuit pour les enfants de moins de 5 ans

Accès au concert gratuit avec le billet d'entrée de la Foire de Châlons

Pour les personnes de 65 ans et plus, l'accès à la Foire est gratuit le jeudi et le deuxième lundi.

" L'été sera show " à Reims

Jusqu'au 19 septembre 2021 « l'été sera show ! » investit l'espace public rémois tous les week-ends pour faire danser, chanter, rire, s'émerveiller, jouer, interroger ou éveiller la curiosité des habitants au travers d'une trentaine d'expériences artistiques.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

* Le samedi 4 septembre : Jeune Public / Arts de la rue et arts du cirque / Square Maryse Bastié

Chute Libre - La TRAC

Chute Libre est un spectacle de cirque qui se veut un moment de partage entre un acrobate seul en scène et le public avec comme idée de jouer avec lui. S'il part du principe que l'adulte a perdu son instinct de jeu et d'imagination, lui se bat pour le garder en dansant et sautant. C'est avec l'acrobatie et l'équilibre d'homme et d'objets que l'artiste badine et tire sa fantaisie.

Venir fabuler avec lui c'est retrouver la maturité qui consiste à « retrouver le sérieux qu'on avait au jeu quand on était enfant »

Ce personnage veut aider les adultes à retrouver leur âme d'enfant, sans jamais égarer la sienne.

Tarif : gratuit ; 16h ; Square Maryse Bastié

La Poule des champs se déconfinne

> VENDREDI 10 ET SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021

Alors que l'édition 2020 avait dû être annulée, l'association l'Alba Riva et ses 150 bénévoles se sont mobilisés pour proposer une 15^{ème} édition du festival de la Poule des Champs à la hauteur des précédentes. Celle-ci se déroulera les vendredi 10 et samedi 11 septembre 2021 à Auberive (51) ! En 2019, le festival avait connu un franc succès avec plus de 7 000 participants.

PROGRAMME :

Vendredi 10 septembre 2021 :

Scène Principale : Hervé + Blankass + Vianney

Deuxième Scène : Just a Fake + Le Grô Tour

Samedi 11 septembre 2021 :

Scène Principale : Bon Air + Boulevard des Aïrs + La Rue Ketanou

Deuxième Scène : Alambig + Temple Kid

BILLETTERIE :

23 € la soirée ; 40 € le pass 2 jours (hors frais de location)



MESURES SANITAIRES :

L'accès au festival sera soumis au pass sanitaire
un test PCR négatif de moins de 72h

ou un certificat de vaccination

(2 doses du vaccin ou 1 dose si vous avez déjà eu le covid, effectué depuis 15 jours)
ou un certificat d'immunité

Face B

> JUSQU' AU 26 SEPTEMBRE 2021, LA MACÉRIENNE - CHARLEVILLE MÉZIÈRES

L'Asso FLAP et Le Cabaret Vert présentent : Face B.

[SAVE THE DATES]

Du 19 août au 26 septembre 2021, Face B occupera La Macérienne de Charleville-Mézières qui deviendra un lieu culturel éphémère ouvert 6 jours sur 7.

Le programme sera aussi intense que réjouissant : concerts, conférences, débats, afterworks, projections ciné, expositions, activités jeune public, rendez-vous citoyens... Ces 5 semaines seront ponctuées de plusieurs temps forts, que les habitués du Cabaret Vert reconnaîtront

> du 4 au 5 septembre, venez à la rencontre de vos auteurs préférés lors du week-end BD. Dédicaces, ateliers, expo, battles de dessins, cinés concerts... Près de 60 auteurs invités. Accès gratuit.

> Tout au long des 5 semaines mais avec un temps fort le week-end du 11 et 12 septembre: débats, échanges, ateliers, brocante, friperie, vélorution, bourse aux vélos, repair café... Une thématique « écologie » en fil rouge, comme une inspiration positive face au monde qui vient. Accès gratuit.

> du 18 au 19 septembre les Journées Européennes du Patrimoine marqueront le début du Festival mondial des théâtres de marionnettes FMTM. Jusqu'au 26 septembre, plusieurs spectacles seront accueillis à La Macérienne. Animations gratuites et payantes. Billetterie à retrouver directement via le Festival Mondial du Théâtre des Marionnettes.

Bien évidemment, des points bars et restaurations éphémères seront installés sur le site durant les temps d'ouverture public.

Cyril Regard. Le magicien rémois, spécialiste du close-up, aménage actuellement une salle de spectacle dans sa maison même. Un projet original où illusion, échanges, champagne et petits fours constitueront bientôt un programme magique.

Un tour chez le magicien



Cyril Regard existe vraiment. Nous l'avons rencontré.

« **C**yril Regard existe-t-il vraiment ou est-il lui-même un tour de magie ? », se demandait Stéphane Baschiera, ancien président de la Maison Moët & Chandon et grand fan du magicien rémois, en ajoutant, pour faire bonne mesure : « Cyril n'est ni un illusionniste, ni un magicien : il est l'illusion et la magie. » Sacrée entrée en matière pour brosser le portrait de ce jeune homme de 32 ans à la silhouette longiligne qui se produit depuis une quinzaine d'année déjà à Reims, en France et à l'international.

Gageons d'ailleurs que nombre de lecteurs des PAMB ont eu l'occasion de le croiser et de l'applaudir. Et ils en auront bientôt d'autant plus l'occasion, si le cœur leur en dit, que Cyril Regard ouvrira en tout début d'année prochaine sa propre salle de spectacle, à Reims, dans sa maison. Cette pièce, qui est en cours de transformation et d'aménagement, accueillera jusqu'à 12 personnes, « pour offrir des tours exclusifs et participatifs

au cours d'un spectacle de magie unique et haut de gamme », annonce l'artiste.

UN TOUR À 72 000€

Lorsque Cyril Regard parle de « tours exclusifs », ce n'est pas seulement une formule marketing, encore moins une vue de l'esprit. Il réalise en effet des tours dits « de petite série », que seuls une dizaine de magiciens dans le monde proposent. Car il faut savoir que la création de

une autre histoire. « En ce qui me concerne, j'ai récemment acquis - 2 500 € - un tour pour lequel il m'a fallu signer une clause de confidentialité », quand bien même un magicien ne révèle jamais à un profane le mécanisme d'un tour. Pour l'anecdote (?), signalons qu'un tour actuellement très en vogue (l'apparition sur scène - grande, la scène - d'un hélicoptère) vaut la bagatelle de 72 000 €. On trouve aussi des

LONDRES ET LE PAYS DE GALLES

De fait, Cyril Regard a appris la magie « sur le tas, comme tous les magiciens », depuis son plus jeune âge. « À 6 ou 7 ans, comme bien des enfants, j'ai reçu en cadeau une mallette de magie. C'est ainsi que tout a commencé. » Pour ses 18 ans, il se fait offrir des tours achetés dans un magasin spécialisé, et annonce à ses parents qu'il sera magicien. Parents

« On émet des sons en appuyant sur les touches d'un piano... Mais combien d'années de travail et de répétition faut-il pour devenir concertiste ? En ce sens, il y a un parallèle avec la magie. »

tours de magie est un métier à part entière et que les « interprètes » comme Cyril achètent ces tours à leurs créateurs. Bien sûr, vous pouvez trouver gratuitement quelques tours simples sur YouTube, pour impressionner vos amis dans les dîners. Mais dès que l'on passe à l'échelle professionnelle, c'est

tours dans des livres (qui peuvent eux-mêmes coûter plusieurs centaines d'euros), la bibliothèque de Cyril étant assez fournie en la matière. Car, si la magie s'apprend dans les livres, ou se transmet de magicien à magicien, il n'existe pas à proprement parler d'écoles où cet art s'enseigne*.

qui, malgré une certaine inquiétude, n'ont jamais cherché à le détourner de sa vocation. Cyril effectuera tout de même un BTS Négociation et Relation Client, avant de suivre une formation de Praticien en Hypnose Thérapeutique. Il exercera - il exerce encore, quoique à temps partiel désormais - en

qualité d'hypno-thérapeute, ce qui n'est pas sans lien avec le mentalisme et la magie.

Reste que la théorie est une chose, la pratique une autre. « On émet des sons en appuyant sur les touches d'un piano... Mais combien d'années de travail et de répétition faut-il pour devenir concertiste ? En ce sens, il y a un parallèle avec la magie. » À 19 ans, il part 6 mois à Londres, se produit dans des restaurants, chez des particuliers (« les Anglais adorent la French touch »), et peaufine son anglais.

Il y a quelques années, il rencontre au Champagne Magic Club de Reims le magicien gallois Mark Elsdon, une « pointure » de la profession, venu donner une conférence et auquel il sert d'interprète. Le courant passe entre le Gallois et le Rémois, Elsdon invitant Cyril à se spécialiser « pour devenir le meilleur ». La magie compte trois spécialités : le close-up (proximité avec le public), la scène (classique), la grande illusion (le tour avec l'hélicoptère, par exemple). Cyril Regard apprécie particulièrement la première pour ce qu'elle a de vivant, ce qu'elle permet d'échanger et de partager, car le bonheur du magicien est aussi « de voir les gens réagir, les yeux pétiller, de laisser un souvenir indélébile ». Mark Elsdon accepte de... le prendre en main. Pendant un an, Cyril fera des allers-retours entre Reims et le Pays de Galles.

FINANCEMENT PARTICIPATIF

Au cours des périodes de confinement dues à la situation sanitaire, Cyril Regard fut sans doute le premier magicien français à élaborer des spectacles en ligne. Et sans doute également celui qui a effectué le plus de représentations par écran interposé : 110. C'est à partir de cet « environnement contrôlé » (en termes de son, de lumière, etc.) qu'il a eu l'idée de se lancer dans une

nouvelle aventure pour magnifier son art du close-up avec ces tours de « petite série » évoqués plus haut.

Dans ce qui pourrait devenir « Le salon des illusions » (déjà tout un programme), il prévoit une partie spectacle (une bonne heure) et une partie échange (explication des grands principes - pas

davantage, évidemment - de ses tours) avec champagne et petits fours. Le tout à destination des entreprises comme des particuliers, mais toujours pour 12 personnes, et au prix de 1 500 € pour l'ensemble du groupe.

Pour l'aider dans la réalisation des travaux nécessaires, il vient de lancer, jusqu'au 9 octobre, une opération de financement participatif d'un montant de 10 000 € sur la plateforme Ulule (<https://fr.ulule.com/magie-a-reims/>), à partir de 5 € (la contrepartie en nature sera un apprentissage de tour) et jusqu'à 1 000 € (pour une prestation complète privatisée de 12 personnes dès que la salle sera disponible).

À travers ce projet original Cyril Regard entend proposer à son public une... nouvelle expérience. Et, pour une fois, cette expression tarte à la crème a vraiment du sens.

JACQUES RIVIÈRE

* Depuis peu, il existe cependant à Paris une école de magie délivrant un diplôme équivalent à Bac+2, reconnu par l'Etat.

1988

Naissance à Paris le 28 décembre.

Février/août

2007

Séjour professionnel à Londres.

2018

Année de formation au Pays de Galles avec Mark Elsdon

Avril 2020/juin

2021

110 spectacles en ligne pendant la crise sanitaire.

Janvier 2022 :

Ouverture de sa salle de spectacle.